Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 24

AMBASSADE DES ETATS-UNIS À ALGER

NOUVELLE PROCÉDURE DE DEMANDES DE VISAS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SÉMINAIRE SUR LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

L'ALGÉRIE COMPTE PROFITER DE L'EXPÉRIENCE ÉTRANGÈRE

Page 5

POLÉMIQUE SUR LA DANGEROSITÉ DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE A

FAUT-IL SE FAIRE VACCINER ?

Lire en page 4

Ph / D. R.

Ph / Fouzi B. Midi Libre

ANDREAS HERGENRÖTHER, DG DE LA CHAMBRE ALGÉRO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU *MIDI LIBRE*

"LA BALANCE COMMERCIALE EST EN ÉVOLUTION"

Page 6

LE PREMIER RESPONSABLE DU CNES À PROPOS DU RÉGIME INDEMNITAIRE

"Bouteflika a débloqué la situation"

Jamais, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) n'a fait montre d'une telle sérénité comme il vient de le faire, notamment lorsque l'on sait que ce syndicat est en pleine phase de négociations avec le ministère de l'Enseignement superieur et de la Recherche scientifique. Ces négociations, qui tournent autour du nouveau régime indemnitaire, semblent ainsi amplement satisfaire le CNES.

PAR AMINE SALAMA

"*On dénote réellement une volonté de la tutelle d'aller de l'avant*", a indiqué, hier, le coordinateur national de ce syndicat avant d'ajouetr "*que pour nous il y'a plus de visibilité*". Abdelmalek Rahmani, contacté hier, impute cette nouvelle tournure, alors que jusque-là les négociations entre les deux parties étaient fort laborieuses, au discours du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, prononcé le 12 novembre dernier à Sétif à l'occasion de l'ouverture de l'année universitaire. *"parce discours Bouteflika a débloqué la situation",* dira le premier responsable du CNES.

Le président de la republique, Abdelaziz Bouteflika.

Amine. B./Midi Libre

Dans son discours le chef de l'Etat a clairement déclaré être en faveur de l'amélioration du salaire des enseignants universitaires qui doivent être rétribués selon leurs compétences. Selon notre interlocuteur, "*la rencontre d'avant-hier avec des responsables du ministère, qui était plutôt technique, a permis de déblayer le terrain et nous avons perçu une volonté de la tutelle de trancher au plus vite cette question du régime indemnitaire*".

Abdelmalek Rahmani a annoncé qu'une autre rencontre de la commission mixte est prévue avant la fin de l'année car, a-t-il souligné, "*il y a encore certaines questions en suspens qu'il faut revoir*". Le CNES, qui a déclenché tout récemment, une grève pour protester contre les lenteurs de la tutelle à vouloir répondre positivement aux doléances du syndicat a, finalement pour rappel, suspendu ce mouvement de débrayage suite à la confirmation, par les pouvoirs publics, du payement du nouveau régime indemnitaire avec effet retrocatif à partir du 1er janvier 2008. Prié de dire quelles sont concrètement les revendications du syndicat, Rahmani a refusé d'entrer dans les détails car, *"nous sommes en phase de négociations. Mais l'essentiel pour nous c'est d'avoir un salaire décent pour les enseignants ce qui va lui permettre de se consacrer exclusivement à l'enseignement*". Notre interlocuteur dira encore que "*nous refusons la rente et nous voulons que nos salaires soient le reflet de notre mérite et qu'ils puissent en même temps être proches de ceux de nos voisins du Maroc et de Tunisie"*. Le coordinateur du CNES considère qu'il faut un "*SMIG minimal car c'est cette augmentation salariale qui va permettre à l'université d'amorcer un nouveau départ*". Rahmani a enfin annoncé que son syndicat négocie pour un régime indemnitaire fixe au bénéfice de tous les enseignants et un autre variable qui sera octroyé selon le mérite et l'excellence.

A. S.

LES COMMISSIONS MIXTES DE L'ÉDUCATION À PIED D'ŒUVRE DÈS DIMANCHE

Les syndicats veulent le respect des résolutions

PAR MINA ADEL

Le travail des commissions mixtes entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats des enseignants est prévu dès le début de la semaine prochaine, soit après la finalisation de l'installation desdites commissions. Un document, clôturant le travail de ces commissions, sera établi au plus tard le 31 décembre pour être remis au gouvernement dans les jours qui suivent, telles sont les attentes des syndicats.

Mettant en application les procès-verbaux signés avec trois syndicats de son secteur la semaine dernière, c'est à partir d'hier que le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid a procédé au début de l'installation des commissions mixtes avec les syndicats concernés.

Après trois commissions installées hier conjointement avec le Conseil national autonome des professeurs et des enseignants du secondaire et du technique (Cnapest), et l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), c'est autour du Syndicat national autonome des professionnels de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) de mettre en oeuvre sa commission aujourd'hui.

Contacté par le *Midi Libre* après l'entrevue de son syndicat avec le ministre, le chargé de communication du Cnapest, Boudiba, a déclaré ceci : «*Nous avons discuté aujourd'hui d'un plan de travail. Nous allons entamer les travaux dimanche prochain durant quatre jours puis la semaine d'après durant trois jours. Au quatrième jour, soit mercredi nous allons établir une conclusion qui sera présentée aux autres syndicats afin de rédiger un document commun* à présen*ter au gouvernement*».

Ainsi l'Unpef et le Cnapest sont ensemble dans trois commissions relatives, chacune, à trois revendications principales de ces deux syndicats, à savoir le régime indemnitaire, la médecine de travail, et les œuvres sociales, au moment où le Snapest a ses propres commissions. En dépit d'un travail personnalisé, la fin des travaux de l'ensemble des commissions sera couronnée, comme nous l'apprend M.Boudiba, par un procès-verbal commun, au plus tard le 31 du mois prochain. «*Il sera présenté au gouvernement et nous espérons voir, dans les plus brefs délais, l'adoption d'un décret exécutif»,* dira M.Boudiba.

Les commissions, en charge de ces missions, restent ouvertes à la participation d'autres secteurs en relation avec la mise en application d'une quelconque décision émanant de ces commissions. «*Concernant la commission du régime indemnitaire il y aura la participation du ministère des Finances et celle de la Fonction publique alors que pour la commission traitant de la médecine de travail il y aura l'implication des ministères du travail et de la Santé»,* a explique le président de l'Unpef, Nouar Larbi. «*Je crois que ces commissions, contrairement aux précédentes, aboutiront à de bon résultats, car il y a de la volonté, reste que la prudence est de mise*», a-t-il conclu.

M. A.

KHEMIS MILIANA, CENTRE UNIVERSITAIRE

Mouvement de grève des étudiants en droit et en sciences économiques

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

Depuis dimanche dernier, à l'initiative des sections UNEA et LINA, les étudiants des départements de droit et des sciences économiques ont refusé de suivre les cours pendant qu'une dizaine de leurs camarades observent une grève de la faim. Juste à l'entrée de la direction du centre universitaire, la liste des revendications est affichée, tandis que les étudiants déambulent à travers les allées, peu soucieux de rejoindre les amphithéâtres.

Pour le deuxième jour, le directeur du centre universitaire, accompagné des responsables des différents départements, a tenu une réunion avec les présidents des sections estudiantines afin de tenter de trouver des solutions aux revendications.

Au cours de cette rencontre, qui a duré plus de trois heures, vingt points ont été examinés.

Nous citerons les plus importants : absence d'internet, manque flagrant de livres dans les bibliothèques, absence de sorties pour les stages pratiques et surtout des demandes pressantes pour la suppression de la note éliminatoire et le bénéfice du rachat.

Le directeur du centre s'est dit disposé à mettre, à la disposition des étudiants, tous les moyens pour poursuivre leurs études dans les meilleures conditions, à l'instar de stages, sorties culturelles, aide à l'Association de l'environnement : "*Faites des propositions, établissez des fiches techniques et vous aurez gain de cause*", a promis le directeur.

Concernant les deux points sensibles, à savoir la note éliminatoire et le rachat, le directeur du centre affirmera que seule, une commission ministérielle a le pouvoir pour statuer sur ces cas purements pédagogiques. La réunion s'est terminée ce lundi, à 16 h et tout le monde espère que ladite commission intervienne au plus vite pour dénouer la crise.

En attendant les étudiants, dont le nombre dépasse 2.500, sont décidés à poursuivre leur grève jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications.

C.-E. M.

DANS LA PERSPECTIVE DE LA TENUE DU 9E CONGRÈS DU FLN

Les préparatifs vont bon train

Le rendez-vous du 9e congrès du FLN se profile à l'horizon. En effet, il reste moins de trois mois pour la tenue de ce conclave prévu pour la deuxième quinzaine du mois de février 2010.

PAR KAMAL HAMED

La direction politique du vieux parti met les bouchées doubles pour réunir les conditions, les meilleures à un rendez-vous tant attendu par les différentes composantes du parti. D'ores et déjà, les avant-projets sont fins prêts.

Ces textes, élaborés par les cinq sous-commissions mises en place par la commission nationale de préparation du congrès, seront présentés devant les principales instances du parti dans les prochains jours. Le conseil national est, en effet, convoqué pour les 21, 22 et 23 décembre. Cette rencontre de la plus importante instance entre deux congrès sera précédée, la veille, en matinée, par la réunion de la Commission nationale de préparation du congrès alors que dans l'après midi ce sera au tour de l'instance exécutive de prendre le relais. En vérité, faut-il le rappeler, ce sont les membres de l'instance exécutive, au nombre de 120, qui font aussi office de commission nationale de préparation.

Ph : Amine CH/Midi Libre

Abdelaziz Belkhadem.

Selon Said Bouhadja, membre de secrétariat exécutif, «*les avants projets seront débattus et enrichis par ces instances du parti avant d'être transmis aux structures locales et permettre ainsi aux militants de base de se prononcer sur la teneur de ces documents*».

A l'occasion de ce congrès, selon certaines indiscrétions, le vieux parti reviendra à l'ancien schéma s'agissant des structures de direction. Il en est ainsi du comité central et du bureau politique, des appellations qui ont disparu des statuts du parti lors du 8e congrès bis tenu au début de l'année 2005 dans un contexte marqué par les divisions internes qui menaçaient fortement la stabilité interne du parti. «*On a créée le conseil national, au sein duquel siégent 550 membres et l'instance exécutive, pour réunir un maximum de cadres dirigeants et éviter des déchirements supplémentaires*» a indiqué notre interlocuteur. Le FLN, a-t-il totalement transcendé les clivages qui le minaient ? Difficile de répondre par l'affirmative tant nombre de militants et cadres, considérés comme proches de l'ex-secrétaire général, Ali Benflis, continuent de dénoncer leur marginalisation par l'actuelle direction qu'ils accusent de vouloir les exclure du congrès. La «*Cellule centrale de suivi*», une structure qu'ils ont créée depuis plus de deux années maintenant et qui s'est distinguée par plusieurs actions, dont notamment un rassemblement national devant le siège central du parti, est allée jusqu'à menacer de tenir un congrès parallèle dans le cas où la direction politique du parti persiste à les marginaliser. C'est dire combien ce prochain congrès est à même de réveiller les vieux démons de la division et des luttes intestines, même si pour l'heure plusieurs de groupes au sein du parti se montrent discrets en refusant de dévoiler leurs cartes. Car des bruits courent sur un éventuel coup de force contre l'actuel secrétaire général de l'instance exécutive, Abdelaziz Belkhadem, à qui il est reproché d'être mou et d'avoir, par conséquent, échoué à maîtriser la situation interne. Il est vrai que le renouvellement des instances de base, n'a pas encore été achevé car dans certaines wilayas toutes les tentatives initiées par le secrétaire général par le biais de ses innombrables émissaires ont tourné court. Cela dit, beaucoup de paramètres peuvent entrer en considération concernant cette question et d'aucuns estiment que Belkhadem, qui dispose du soutien du président du parti, en l'occurrence Abdelaziz Bouteflika, est intouchable.

K. H.

LE MINISTRE DES AE, MOURAD MEDELCI, À WASHINGTON

Plusieurs volets de la coopération bilatérale abordés

PAR YOUNES DJAMA

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a entamé hier une visite de travail aux Etats-Unis d'Amérique où il a eu des entretiens avec de hauts responsables américains. Plusieurs volets de la coopération bilatérale algéro-américaine ont été passés en revue à l'occasion de la première journée de cette visite, a annoncé hier une source diplomatique reprise par l'APS.

Le chef de la diplomatie algérienne s'est ainsi entretenu avec Jeffrey Feltman, sous-secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, Robert Hormats, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires économiques, énergétiques et agricoles et Daniel Benjamin, coordonnateur pour le contre-terrorisme au département d'Etat, avec qui il a abordé «*tous les volets de la coopération bilatérale, ainsi que les questions politiques d'intérêt commun*», ajoute la même source. M. Medelci a été reçu, par la suite, à la Maison-Blanche par Antony Blinken, conseiller du vice-président pour les Affaires de sécurité nationale. Moment fort de cette visite, le ministre des AE a ensuite eu également un «long entretien», au département d'Etat, avec son homologue américaine, Hillary Clinton, au cours duquel les deux parties ont procédé à un «*large échange de vues sur les questions liées à la coopération bilatérale, la situation au Moyen-Orient, la lutte antiterroriste, la conférence de Copenhague et la question du Sahara Occidental*». «*Une large concordance de vues s'est dégagée sur l'ensemble de ces questions*», relève la même source, ajoutant, au sujet du Sahara Occidental, que la secrétaire d'Etat américaine «*a réitéré le soutien des Etats-Unis au processus onusien*». M. Medelci, qui conduit une délégation composée, notamment, de l'ambassadeur Abdallah Baâli et de Sabri Boukadoum, directeur général Amérique au ministère des Affaires étrangères, devait être reçu, au deuxième jour de sa visite, à la Maison-Blanche, par le général James Jones, conseiller du président Barack Obama pour les Affaires de sécurité nationale. Il devait avoir, en outre, des entretiens, au Capitole, avec des membres de la Chambre des Représentants et du Sénat avant de rencontrer des représentants de la communauté nationale établie aux Etats-Unis. M. Medelci devrait s'entretenir, d'autre part, avec le président exécutif du Conseil d'affaires algéro-américain, a souligné la source diplomatique. «*Les chaleureux entretiens et rencontres qui se tiennent à Washington à l'occasion de la visite officielle de M. Medelci, traduisent l'importance de la place qu'accordent les Etats-Unis d'Amérique à l'Algérie*», note la même source. «*Que ce soit au département d'Etat ou à la Maison-Blanche, on a pu relever que les avis de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sont écoutés et pris en considération sur bien des sujets, confirmant ainsi que notre pays est non seulement le partenaire écouté, mais un acteur incontournable*», a-t-on précisé de même source.

Y. D.

INSCRIPTIONS AU REGISTRE DU COMMERCE EN 2009

Hausse de 9% durant les neuf premiers mois

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a enregistré 214.859 nouvelles inscriptions au registre du commerce de janvier à fin septembre 2009. Soit une hausse de 9,38% par rapport à la même période de l'année précédente avec 196.431. Ces inscriptions sont réparties sur 122.560 immatriculations ou créations de nouvelles entreprises, en hausse de 14,44%, 49.985 radiations ou cessations d'activités (+1,75%), et 42.297 modifications (+5,23%), essentiellement par des personnes physiques, a indiqué le CNRS dans un bilan pour les neuf premiers de l'année en cours. Le nombre des inscriptions au registre du commerce des personnes physiques s'élève à 191.490 au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, contre 172.743 à la même période en 2008, en hausse de 10,9%. Les inscriptions au registre du commerce des personnes morales, quant à elles, ont diminué de 1,3%, passant ainsi de 23.688 les 9 premiers mois de l'année précédente à 23.369 inscriptions à la même période de référence en 2009, selon le CNRC. A propos de l'implantation géographique de ces inscriptions, la première position revient à la wilaya d'Alger, qui représente 16,8% de la totalité des inscrits, suivie par Tizi-Ouzou avec 4,48%, Sétif (3,91%) et Oran avec 3,71%. S'agissant des commerçants étrangers, leur nombre est passé de 6.507 à la fin 2008 à 7.241 au cours des neuf premiers mois 2009, dont 1.690 personnes physiques et 5.551 personnes morales, soit une hausse de 11,13%, indique-t-on de même source. La répartition du nombre des commerçants étrangers inscrits au registre du commerce par pays a montré que la majeure partie d'entre eux est de nationalité tunisienne avec 562, soit 33,3% du taux global.

R. N.

BOUMERDÈS, TERRORISME

13 condamnations à des peines capitales et à la réclusion perpétuelle

Treize terroristes ont été condamnés, lundi soir, à des peines allant de la capitale à la réclusion perpétuelle, par contumace, par le tribunal criminel près la cour de Boumerdes qui les a jugés dans deux affaires distinctes de terrorisme, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

La première affaire concerne 12 terroristes qui ont tous écopé de la peine capitale, par contumace, pour "adhésion à un groupe terroriste armé", "tentative d'homicide volontaire avec guet apens et préméditation" et "possession d'explosifs" selon l'acte de renvoi du tribunal.

Selon la même source, ce groupe compte plusieurs éléments connus pour avoir commis, ces dernières années, de nombreux actes criminels à travers la wilaya, dont des kidnappings, attentats à l'explosif et meurtres, à l'instar des terroristes Kouri Abdelmalek, Sid-Ali Belkacem, Habib Mourad, Khelifi Reda, Ben Bournane Yacine et Guerninouche Lounes.

Dans la seconde affaire, le tribunal a prononcé la réclusion perpétuelle, par contumace, contre le nommé Chibani Saadi (originaire de Boudouaou) pour le chef d'inculpation de "*constitution d'un groupe terroriste armé visant à diffuser la terreur au sein de la population et la création d'une atmosphère d'insécurité en portant atteinte aux personnes, en mettant leur vie en danger et en attentant à leurs biens*", selon le même acte de renvoi.

Une troisième affaire jugée, le même jour, a mis en cause 6 autres individus, acquittés par le tribunal après avoir été arrêtés sous le chef d'inculpation de "*financement d'un groupe terroriste armé et non dénonciation*".

APS

TIMEZRITE (BOUMERDÈS)

La commune paralysée par des villageois

Dans la matinée d'hier, la commune de Timezrite, à une quarantaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de wilaya de Boumerdès, était le théâtre d'une protestation déclenchée par les habitants de la dite localité.
En effet, les habitants de différents villages ont procédé à la fermeture du siège de l'APC et ont refusé tout accès aux locaux de l'assemblée.
Les protestataires, voulant étendre leur action, ont fermé par la suite le CW 151 à l'aide de barricades et de troncs d'arbres, une route importante qui relie cette commune à celle des Issers. Les protestataires déplorent le blocage tous azimuts qui frappe leur localité depuis des années. Ils réclament l'allègement des procédures d'octroi d'aide à l'auto construction dans le cadre du FONAL. Ils soulèvent le problème du foncier qui, selon eux, constitue un grand obstacle pour constituer un dossier pour le FONAL.
Les protestataires déplorent la situation de blocage de l'assemblée due au retrait de confiance à l'actuel P/APC par les élus en février dernier. «Depuis ce blocage, notre commune se débat dans des problèmes interminables et les projets inscrits sont tous relégués aux calendres grecques», nous dira un protestataire.
Les manifestants réclament le revêtement des pistes reliant les villages et les hameaux au chef-lieu communal.
Ils ont tiré à boulets rouges sur les autorités locales qui, selon la plupart des manifestants, n'ont rien fait pour améliorer le cadre de vie des citoyens. «Nous vivons dans des difficultés interminables, nous sommes oubliés par les autorités locales, nous ne savons plus à qui nous adresser pour atténuer un tant soit peu nos souffrances», fulmine un autre protestataire.
Par ailleurs, les protestataires soulèvent les carences et les insuffisances qu'enregistrent la plupart des établissements scolaires de la commune, notamment en matière de restauration, et réclament le lancement des travaux d'un lycée dans la région.
Notons que les lycéens de cette contrée rurale sont scolarisés au niveau des établissements secondaires de Bordj Ménaiel et d'Issers.
Enfin, une délégation de protestataires a été reçue par le P/APC auquel une plate forme de revendications a été remise.

T. O.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Quatre morts et 53 blessés en une journée dans des accidents de la circulation

Quatre personnes ont trouvé la mort et 53 autres ont été blessées à des degrés divers dans 10 accidents de la circulation survenus lundi à travers l'ensemble du territoire national, indique hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.
Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Chlef, Médéa et Ouargla, alors que les accidents corporels ont été signalés dans les wilayas de Djelfa, Chlef, Laghouat, Ouargla, Guelma et Skikda, a précisé la même source.
L'accident le plus grave a été enregistré sur la route nationale reliant Médéa et Djelfa, dans la commune de Ain Maabad, où au cours d'un dépassement, le chauffeur d'un véhicule tout terrain se dirigeant de Hassi Bahbah vers Djelfa a perdu le contrôle de son moyen de locomotion suite à la crevaison d'un pneu, pour percuter un camion qui le précédait, avant que les deux véhicules ne se renversent.
Cet accident a occasionné des blessures à des degrés divers à 33 passagers des deux moyens de locomotion qui ont été évacués sur l'hôpital de Djelfa, a ajouté la même source.

POLÉMIQUE SUR LA DANGEROSITÉ DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE A

FAUT-IL SE FAIRE VACCINER ?

Avec l'arrivée du virus H1N1 de la grippe A et de sa propagation rapide sur le sol national, l'Etat a mis le paquet pour lutter contre cette pandémie et importer des doses suffisantes du nouveau vaccin.

PAR AMEL BENHOCINE

Remous autour de la campagne de vaccination contre le virus H1N1.

Quelque 20 millions de doses seront réceptionnées à partir de ce mois de décembre en Algérie. Ceci dit, cet arrivage rassurant pour certains coïncide avec une vive polémique autour du vaccin en question en raison des craintes exprimées par le personnel de la santé, à travers le monde. En effet, bon nombre de médecins, de différentes nationalités, ont affirmé que ce nouveau produit traitant la grippe "A" peut provoquer des effets secondaires dangereux pour la santé. L'efficacité du vaccin est ainsi remise en cause au moment où ses fabriquants insistent sur les tests cliniques positifs du produit.

En outre, cette polémique s'est amplifiée depuis la mort de cinq personnes (4 Suédois et 1 Suisse) après avoir été vaccinés contre la grippe porcine. Pour tout cela, les citoyens de bon nombre de pays boudent cet antigrippe "A" et optent pour l'antigrippal classique.

Au niveau national, et selon de sources hospitalières, le personnel médical, notamment, celui du CHU de Mustapha-Bacha, ont pratiquement refusé, quant à eux, de se faire vacciner contre la grippe A, toute en s'engageant à assurer la vaccination de la population.

Une réticence inquiétante de ces professionnels de la santé qui suscite bien d'interrogations sur la dangerosité de ce vaccin. Cependant, aucun des professeurs en médecine, approchés hier, ne voulait s'étaler sur la question. Le doute sur l'efficacité ou non de ce vaccin demeure "pointu", et ce, en l'absence d'informations médicales et autres réponses rassurantes sur le sujets. «*Personnellement, je refuse le vaccin contre le virus H1N1. Son efficacité n'est pas encore confirmée alors qu'on parle d'effets secondaires indésirables pour ne pas dire dangereux»,* nous dira une étudiante interne, approchée hier au Chu Mustapha-Bacha, avant d'ajouter *«tous mes professeurs le refusent, cela explique tout»*. Il faut dire qu'au moment où les médias étrangers consacrent de sérieux débats sur cette polémique, le silence règne en Algérie. Les différentes chaînes de télévision étrangères ont repris et débattus, tout au long de la semaine, les dernières déclarations poignantes d'un professeur russe en neurochirurgie, le Dr Russell L.Blaylock, qui a appelé les citoyens à éviter le vaccin contre la grippe porcine. «*Le vaccin contient un adjuvant dangereux nommé Squaléne (MF-59). Ce produit peut provoquer de graves maladies auto-immunes comme la sclérose en plaques, l'arthrite rhumatoïde et le lupus»*, a-t-il dit. Des déclarations peu rassurantes d'un neurochirurgien, qui affirme tout de même que la meilleure protection reste la vitamine D3. Cette dernière, poursuit-il, module la réaction immunitaire, réduisant le risque de réactions excessives.

Elle stimule le corps à produire ce qu'on appelle des peptides antimicrobiens puissants destructeurs du virus qui ne font pas intervenir l'immunité.

Les huiles de poisson contribuent également à réduire une réaction immunitaire excessive. Divers antioxydants peuvent aussi être utiles comme le curcuma, l'extrait de pépin de pamplemousse, la vitamine C, ainsi que la vitamine E naturelle.

A. B.

Les assurances de l'OMC

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les vaccins antigrippe "A" nourrissent de grandes appréhensions. Si la pandémie prolifère à grandes enjambées dans le monde, la polémique sur le nouveau vaccin, dont l'Algérie s'apprête à réceptionner 20 millions de doses, va bon train. Le docteur Thair de Syrie va jusqu'à nier l'existence même du virus, arguant qu'il ne s'agit que d'une grippe saisonnière.

Il a relevé les accointances existant entre les grandes firmes mondiales de production de Tamiflu et l'Organisation mondiale de la santé, dans le but de commercialiser le maximum de vaccins. Donc, pour le Dr Thair, le commercial a primé sur l'humanitaire, car il s'agit d'une cagnotte de 50 milliards de dollars à engranger selon ses estimations. Pis, le médecin syrien a mis en garde contre l'utilisation du vaccin, mettant en avant ses répercussions nefastes sur la santé, d'autant que certains pays, le Canada entre autres, ont interdit son utilisation, a-t-il argumenté. Il a rappelé, dans ce sensn les campagnes de vaccination qui ont eu lieu au cours des années 1976 et 1979 et qui ont engendré plusieurs victimes. «*L'OMS est sous l'influence des grandes firmes pharmaceutiques mondiales qui protègent les pays riches au détriment des pays du Sud*», a-t-il clairement affirmé.

Ceci dit, la pandémie est là. L'Algérie déplore 17 décès et 370 cas jusqu'à hier, selon le Dr Aït Oubelli, représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Ce dernier, s'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, a expliqué que notre pays se réfère toujours à l'OMS et donc a pris toutes les dispositions pour se prémunir contre la pandémie et limiter sa propagation. A cela s'ajoutent les garanties de l'OMS quant à l'efficacité du vaccin antigrippal. «*Le vaccin a été positivement expérimenté, et l'OMS a autorisé 14 firmes pharmaceutiques mondiales à le fabriquer, dont des firmes indiennes*», a déclaré le Dr Hicham Zain, représentant de l'OMS, rappelant qu'il appartient à tous les pays d'assurer sa disponibilité afin de protéger les citoyens contre la pandémie. «*Aucun cas de complication après la vaccination n'a été signalé dans le monde*», a-t-il ajouté, affirmant que 128 centres d'expérimentation à travers 99 pays œuvrent dans le sens de s'assurer de l'efficacité du vaccin.

Cependant, et au vu des réticences à travers le monde, quant aux effets dudit vaccin, la prévention reste le meilleur moyen pour se prémunir contre la pandémie. D'ailleurs, le plan national de lutte contre le virus insiste sur le respect des règles d'hygiène, dont le lavage régulier des mains avec du savon liquide et le port du masque chirurgical entre autres mesures, comme l'a si bien indiqué le représentant du ministère de la Santé.

M. C.

SÉMINAIRE SUR LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

L'Algérie compte profiter de l'expérience étrangère en la matière

«L'Algérie ne doit pas rester à l'écart des évolutions technologiques et numériques que connait le monde actuellement», a-t-on mis en exergue, lors du séminaire sur la certification électronique, organisé, hier, par l'ARPT en partenariat avec l'Union Internationale des Télécommunications.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ne pas rester en marge de la certification éléctronique.

F. Boudiaf / Midi Libre

Mme Zohra Derdouri, présidente de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT), lors de son intervention, a expliqué l'intérêt et l'importance de l'instauration de ce mode. Elle soulignera, par ailleurs, qu'il s'agit là d'une condition préalable et un pré-requis dans l'édification d'une société de l'information dans laquelle l'Algérie s'est d'ores et déjà engagée. L'ARPT, a-t-elle ajouté, est l'institution en charge d'encadrer, réguler et superviser l'activité de la certification électronique. Cette instance de régulation sera donc le garant qui prendra toutes les mesures d'usage. En d'autres termes, elle sera le certificateur.

Ce séminaire vise à permettre de faire le point, recenser et analyser ce qui a été entrepris en matière de certification électronique en Algérie. Dans ce sens, Mme Derdouri a insisté sur l'intérêt de l'Algérie à prendre en compte les expériences étrangères à effet d'aider notre pays à prendre le train déjà en marche des technologies de l'information et communication. L'expérience étrangère, a-t-elle expliqué, constituera un gain de temps au pays, notamment du fait de lui éviter l'adoption de solutions jugées déficientes et incomplètes dans d'autres pays.

Du point de vue des experts participant à ce séminaire, notamment de M. Alain Laniesse, de Thybris *«le cadre législatif, de par son importance, n'est pas une finalité car il permet de donner un fil conducteur pour que nous puissions nous appuyer dessus en cas de litige»*. Il permet, a-t-il expliqué, de développer le commerce qui est à la fois une nécessité et possède un effet de confiance dans le cadre des échanges. Le tout se résume dans la régulation des flux en tout genre. Il permet aussi de faire de la prévention, mais aussi de la répression, a-t-il poursuivi.

Selon M. Berbars de l'ARPT, le modèle organisationnel pour la mise en œuvre de la certification électronique qui offre le plus de sécurité est le modèle Bridge.

Les participants, abordant l'aspect de fraude sur l'identité numérique, auquel sont, aujourd'hui, confrontés pratiquement tous les pays, ont estimé que celle-ci représente des milliards de dollars de pertes, pour n'en citer que l'exemple des USA, il est question de 50 milliards de dollars.

Pour réussir une économie numérique, a-t-il souligné, il est nécessaire de légiférer, donc de considérer le numérique comme un autre support, et il n'est pas nécessaire de transformer en suite de données numériques. D'ailleurs, cette transformation nécessite une loi pour donner une valeur légale à un document électronique quelconque soit-il. Pour rappel, la signature électronique, en Algérie, a été introduite pour la première fois, par la législation, en 2005, loi n° 05-10 du 20 juin 2005. Ce décret adopté reconnait ainsi l'écrit électronique comme étant une preuve juridiquement valable lors d'un procès.

M. B.

RENCONTRE, HIER, ENTRE OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS ET SUD-EST ASIATIQUES

Près d'une trentaine d'entreprises taïwanaises à Alger

PAR AMAR AOUIMER

Le marché algérien ne laisse plus indifférents les hommes d'affaires étrangers, y compris les Taïwanais qui séjournent actuellement en Algérie du 5 au 17 décembre courant. Une délégation économique taïwanaise conduite par Chou Lia Ter, président de l'association de business Taiwan-Afrique est en train de mener des actions de prospection et d'opportunités d'affaires et de commerce en Algérie, avant de s'envoler respectivement au Maroc et en Ethiopie. C'est ainsi qu'une rencontre a eu lieu hier à l'hôtel Hilton entre des opérateurs économiques algériens et des investisseurs taïwanais. Près d'une trentaine d'entreprises, tous secteurs économiques confondus, ont eu des relations d'affaires avec des entrepreneurs algériens.

Selon le manager et chef de projet du Conseil de développement du commerce extérieur de Taiwan, Litien Chen, cette rencontre vient à la suite des négociations entre les hommes d'affaires algériens rencontrés en juin dernier, lors de la foire internationale d'Alger. *«Nous avons déjà tissé des contacts et des relations économiques et commerciales avec nos partenaires algériens dans le cadre des échanges commerciaux entre les deux pays»* a-t-il affirmé, tout en souhaitant l'évolution prochaine du cadre des affaires. Les produits proposés par les Taïwanais durant cette manifestation économique et commerciale sont essentiellement relatifs aux machines industrielles spécialisées dans la fabrication du plastique, du textile, l'imprimerie et l'impression.

«Il y a aussi les pièces de rechange automobile et de l'informatique qui peuvent intéresser les partenaires algériens sachant que qu'il s'agit de secteurs clés et porteurs de développement durable (industrie automobile et technologies de l'information et de la communication)» a-t-il, en outre indiqué.Depuis 2007, les rapports commerciaux entre Taiwan et l'Algérie ont pris de l'ampleur suite aux négociations des firmes taïwanaise et des entreprises algériennes sous la présidence de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Litien Chen dira que *«pas moins de 29 entreprises taïwanaises sont présentes à Alger avec de nouvelles technologies dont les composants électroniques et informatiques, domaines phares dans lesquels son pays excelle»*. Les principales entreprises ayant participé à la mise en relations d'affaires avec les entrepreneurs algériens sont, en outre, spécialisées dans la conception de la machinerie destinée à la fabrication de métaux, de caoutchouc et bois.

Il n'a pas manqué de mettre en valeur la disponibilité des entreprises taïwanaises de s'investir dans des relations de partenariat dans les années à venir. Les entreprises taïwanaises qui ont déjà investi dans de nombreux pays occidentaux, notamment européens (France) s'intéressent actuellement au marché algérien, notamment Enco Technologies Inc., Glacialtech, Autopro Enterprise Co…

Les produits électroniques high-tech taïwanais sur le marché européen sont en vogue actuellement, notamment, pour ce qui est des produits innovants, tels que l'endoscope fibre optique dont l'Algérie a besoin pour les télécommunications et l'Internet à haut débit, ainsi que la caméra endoscopique sans fil. Une autre rencontre de consolidation des relations d'affaires est prévue le 14 décembre prochain à l'hôtel Sofitel en vue d'évaluer les négociations et les mettre en pratique sous forme de contrats commerciaux.

A. A.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS À ALGER

Une nouvelle procédure pour les demandes de visas

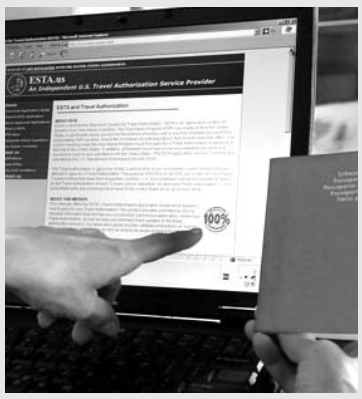

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger annonce, dans un communiqué de presse rendu public lundi dernier, que ses services ont mis en place une nouvelle procédure pour les demandes de visas. Ainsi, à compter du 3 janvier 2010, la section consulaire de l'ambassade des USA à Alger lancera une nouvelle procédure entièrement sur Internet pour les demandes de visas de type non- immigrant. Il s'agit, indique le communiqué, d'un nouveau formulaire, le DS-160, qui sera mis en ligne sur le site internet de l'ambassade en remplacement des formulaires DS-156 et DS-157 présentement utilisés. Par conséquent, informe l'ambassade des USA, «seules les demandes faites sur la base du DS-160 seront acceptées» pour certaines catégories à l'instar des officiels algériens en poste ou en mission officielle aux USA, les personnes accompagnant des officiels algériens en poste ou en mission officielle aux USA, les personnes en mission officielle aux Etats-Unis, membres d'une mission permanente auprès d'une organisation internationale, etc. Aussi à partir du 1er février 2010, le DS-160 sera le seul et unique formulaire adopté pour toutes les catégories de visas, y compris les visas d'études et visas d'affaires et/ou de tourisme, et aucun autre formulaire ne sera pris en considération après la date susmentionnée. Les informations nécessaires relatives à cette nouvelle procédure seront disponibles sur le site internet de l'ambassade des USA «très prochainement» au "http://algiers.usembassy.gov"http://algiers.usembassy.gov.

Y. D.

MIDI LIBRE
N° 835 | Mercredi 9 décembre 2009

SURCLASSANT TOUTES LES ENTREPRISES DU CONTINENT

Sonatrach tient le haut du pavé en Afrique

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach a maintenu sa position de première entreprise dans le classement 2010 des 500 meilleures entreprises africaines, selon l'hebdomadaire Jeune Afrique. Ainsi, par ses performances et ses indicateurs, l'entreprise nationale, surclasse toutes les entreprises africaines, tous secteurs confondus, avec un chiffre d'affaires en progression de 5,5% par rapport à l'année écoulée.

La société angolaise de pétrole Sonagol, qui occupe la seconde place du classement, est largement distancée par Sonatrach.

Cette dernière enregistre un chiffre d'affaires et un résultat net trois fois supérieur à celui de Sonagol. Comme chaque année, l'Algérie tient le haut du pavé avec la toute puissante Sonatrach. Omniprésent dans l'économie du pays, le premier groupe public algérien conserve haut la main son titre incontesté de première entreprise africaine. Avec un chiffre d'affaires de 71,4 milliards de dollars (+5,5%), «il maintient un très net écart avec ses deux poursuivants sur le podium 2010 des 500 premières entreprises africaines : l'angolaise Sonagol, avec ces 26,6 milliards USD de chiffre d'affaires, et la sud-africaine Sasol, avec ses 13,7 milliards USD», écrit l'hebdomadaire.

Chafika Kahlal

FACE À UN DOLLAR QUI BAISSE

Les prix du pétrole remontent

Les prix du pétrole ont ouvert en progression, hier, en début d'échanges européens, face à la monnaie américaine qui s'établissait en baisse après les propos du président de la réserve fédérale(FED) écartant les spéculations d'un relèvement anticipé du taux directeur de l'institution.

Le baril de Brent de la mer du Nord, échangé à Londres (livraison en janvier), gagnait 50 cents à 76,93 dollars, alors que le baril de "brut léger texan" (WTI) échangé à New York (même échéance) gagnait 33 cents, à 74,26 dollars, après être tombé lundi sous 74 dollars pour la première fois depuis la mi-octobre.

Les prix du brut ont trouvé du soutien dans un regain de faiblesse du dollar, après des commentaires lundi du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Ben Bernanke, qui a suggéré qu'"une hausse des taux n'est pas à l'ordre du jour pour l'avenir proche", notaient les experts.

S'exprimant avant une réunion de la Réserve fédérale les 15 et 16 décembre, M. Bernanke a évoqué les tendances mitigées des secteurs clés de l'économie en particulier, la faiblesse du marché du travail et la crise du crédit.

Cependant, "si ces commentaires ont mis un peu de pression sur le dollar, et soutenu le pétrole, ce n'était pas suffisant pour effacer totalement la pression du contango" sur les prix du pétrole, notait également l'analyste.

Le contango est la différence de prix entre le contrat d'échéance la plus proche et les contrats plus éloignés. Un écart important des prix encourage un hausse du stockage jusqu'à la remontée prévue des prix.

Les cours du brut sur le marché américain pâtissent également d'une offre abondante, avec des réserves qui continuent de s'étoffer, comme l'ont révélé la semaine dernière les statistiques hebdomadaires du DoE.

Dans le même temps, les chiffres du DoE montrent chaque semaine que la consommation de produits pétroliers des Etats-Unis reste en nette baisse par rapport à l'an dernier.

R. E.

ANDREAS HERGENRÖTHER, DG DE LA CHAMBRE ALGÉRO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU *MIDI LIBRE*

LA BALANCE COMMERCIALE EST EN ÉVOLUTION

A la lumière de la visite de la délégation d'hommes d'affaires de la Bavière, dirigée par la ministre de l'Economie, du Transport, des Infrastructures et du Développement durable de la Bavière, en l'occurrence Kajta Hessel, la coopération algéro-allemande connaîtra certainement un grand essor.

Sachant que les entrepreneurs allemands affichent une détermination à vouloir investir en Algérie, le partenariat entre les deux pays pourrait se diversifier et s'élargir, non seulement à l'agro-alimentaire et à l'énergie fossile (pétrole), mais également aux énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire et éolienne).

En recevant Mme Hessel, le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Abdelhamid Temmar, -d'ailleurs apprécié en Allemagne par certains entrepreneurs et professeurs d'université, du côté du Rhin et de la Bavière notamment - (en dépit du ralentissement de la politique nationale d'investissement étranger) a reconnu que les firmes et les entreprises germaniques s'intéressent réellement à fructifier des projets de développement durable en Algérie.

Pour en savoir plus, nous avons interviewé Andreas Hergenröther, directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie pour nous éclairer sur les intentions des entrepreneurs allemands de s'impliquer davantage dans des projets de joint-venture en Algérie.

Midi Libre : Quel bilan faites-vous de la coopération algéro-allemande ?

Andreas Hergenröther : Aujourd'hui nous recevons une délégation économique d'une dizaine d'opérateurs et d'hommes d'affaires, ce qui démontre un grand intérêt pour la coopération algéro-allemande et le marché algérien.

C'est ainsi que les sociétés allemandes, qui font partie de la délégation, sont prêtes aujourd'hui à entamer des relations de partenariat avec les hommes d'affaires algériens.

Nous organisons des rencontres entre les uns et les autres, en identifiant les partenaires algériens en fonction du profil des entreprises allemandes.

Pour nous, le bilan est assez positif avec chiffres à l'appui.

Nous avons enregistré, durant les neuf premiers de l'année 2009, une augmentation de 20 % du volume de la coopération. Et ce en dépit de la crise internationale. Les relations entre l'Algérie et l'Allemagne vont donc s'approfondir davantage en termes de partenariat et d'échanges commerciaux. Nous avons constaté un certain nombre de besoins algériens afin de diversifier son industrie hors hydrocarbures.

Et ce, dans le cadre du programme quinquennal de la relance économique. Il est vrai que le transfert du savoir-faire et des technologies est important dans cette perspective. Je crois que l'économie allemande avec sa grande réputation au niveau mondial pourrait jouer un grand rôle. L'économie allemande a été en 2008 pour la septième fois consécutive le premier exportateur du monde avec un volume d'exportation de 1 billion (plus de 1.000 milliards) d'euros devant les Etats-Unis d'Amérique, la Chine, le Japon et la France.

Cela démontre la qualité du produit et le sérieux des entreprises allemandes. En général, l'entrepreneur allemand investit dans un long et durable partenariat.

Les projets avancent-ils dans le cadre des relations de partenariat algéro-allemand ?

Nous avons déjà plusieurs projets qui ont été réalisés et qui témoignent de la volonté et de la stratégie des entrepreneurs allemands.

L'économie allemande active en Algérie dans tous les secteurs économiques et industriels, pas uniquement dans l'énergie.

Nous pouvons citer l'exemple des matériaux de construction, où la société Knauf a construit la plus grande usine de production en Afrique du Nord. Il y a aussi un centre de formation où elle garantit le perfectionnement continu des cadres au profit de plus de 2.000 personnes, et ce à travers son centre de formation d'Oran, mais aussi à travers d'autres centres de formation en Algérie.

Nous avons dans le secteur de la chimie des investissements de joint-ventures avec Sonatrach à Skikda, mais également au niveau de l'entreprise de production de gaz industriels, Linde qui est le premier producteur de gaz au niveau mondial.

Fouzi Boudiaf. /Midi Libre

Andreas Hergenröther, DG de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie.

Dans le domaine des transports, la SNTF a crée une joint-venture avec Estel avec laquelle elle a célébré son cinquième anniversaire.

Dans la production des détergents, un investissement a été réalisé en Algérie entre les entreprises Enad et Henckel.

Il y a également un autre investissement allemand dans la fabrication de plastique à Oran. Dans la mécanique, nous avons ZDF qui produit la boîte à vitesses dans un cadre de partenariat avec la SNVI.

Ceci témoigne de la réussite du partenariat algéro-allemand. Il y a d'autres projets qui sont envisagés avec des partenaires publics algériens sous forme de protocoles d'accord.

Nous avons, à la fin janvier 2009, reçu une délégation d'hommes d'affaires en énergie solaire et qui va revenir en Algérie.

Nous avons déjà signé plusieurs contrats qui ont été réalisés dans le domaine de la photovoltaïque.

Les entreprises ont participé à la réalisation de la centrale thermique de Hassi R'Mel qui a été construite avec la technologie allemande.

L'entrepreneur est espagnol, mais les composants et les équipements sont allemands. Ils proviennent des sociétés allemandes, notamment ''Shatt'' et BASF.

Je crois qu'il y a un très grand potentiel de partenariat entre les deux pays, mais il faut que les partenaires se mettent ensemble et créer le cadre nécessaire pour notamment la production de l'énergie renouvelable en Algérie.

L'Allemagne affiche sa volonté de transférer en Algérie sa technologie, qu'en est-il en fait ?

Je vous ai déjà cité plusieurs exemples de transfert de technologies. Il y a donc un investissement allemand dans le domaine de la formation continue. Il y a vraiment un transfert de la technologie propre au partenariat en Algérie.

On peut également citer l'exemple de Knauf qui a formé plus de 2.000 personnes. Toutes les autres sociétés allemandes s'investissent dans ce domaine de la formation. Notre stratégie n'est pas de vendre et repartir.

Notre stratégie consiste plutôt à mettre en place un partenariat à long terme. Nous le constatons dans tous les domaines que je viens de citer comme dans l'énergie renouvelable, la chimie, la mécanique et le transport.

Il y a des constats étroits dans ces domaines et des relations de confiance qui sont tissés entre les partenaires. Ce qui reste nécessaire pour approfondir ces relations de partenariat.

Qu'en est-il de l'évolution de la balance commerciale entre l'Algérie et l'Allemagne ?

La balance commerciale est en évolution car elle a augmenté, en effet, de 20 % en 2009. Mais, les exportations algériennes vers l'Allemagne sont essentiellement des produits liés aux hydrocarbures.

L'Allemagne importe 80 % de son pétrole de l'Algérie. En 2008, il y avait un excédent au profit de l'Algérie sous l'effet des prix du baril de pétrole.

Pour l'année 2008, les exportations allemandes vers l'Algérie ont atteint le seuil de 2,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de près de 30 % par rapport à l'année 2007.

Les importations allemandes, au cours de la même période, ont augmenté de 75 %, selon les statistiques allemandes.

Elles s'élevaient ainsi à 1,75 milliard d'euros. Durant les neuf premiers mois de l'année 2009, les exportations allemandes vers l'Algérie ont augmenté de 19 % pour atteindre le montant de 2,044 milliards de dollars.

Propos recueillis par Amar Aouimer.

INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Reprise des travaux de la cité de l'Enfance à Ben-Aknoun

Le projet pour la réalisation d'une cité del'Enfance accuse un grave retard. Initié en 1997 cette cité, qui aurait pu pourtant contribuer à redonner le sourire aux enfants en détresse, ne voit toujours pas le bout du tunnel en 2009 suite à de nombreux arrêts du chantier et maintes transactions et remous autour du terrain accueillant cette infrastructure.

PAR YAZID BOULAOUCHE

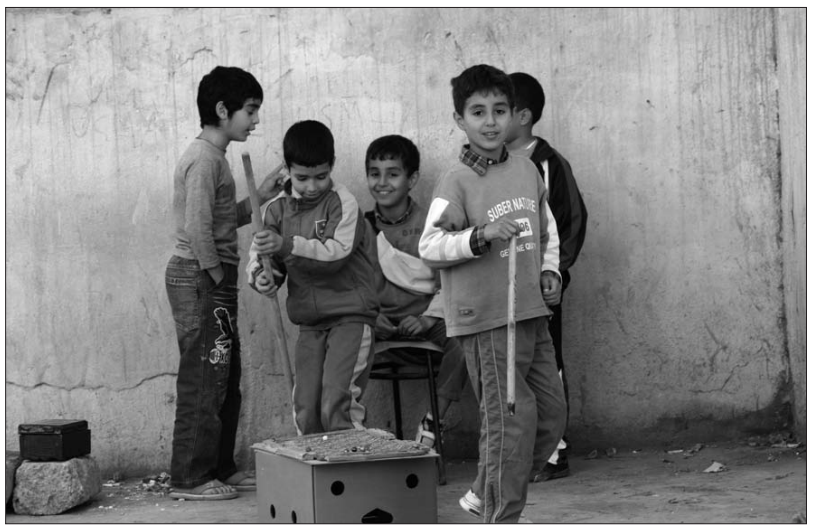

Le projet de réalisation d'une Cité de l'enfance, initié à Ben Aknoun, semble s'acheminer à tous petits pas vers son épilogue après une timide reprise des travaux après un très long arrêt. Ce projet ambitieux conçu pour une frange particulièrement vulnérable de la société, remonte en fait à près de douze longues années. C'est donc pour la troisième fois consécutive que cet éternel chantier relance les travaux sans que cela n'ait néanmoins l'air d'aboutir. Initié en 1997, ce chantier, qui avait suscité beaucoup d'espoir, s'était brusquement arrêté une première fois pour ne reprendre pratiquement qu'une année plus tard. Une rallonge budgétaire, pour une valeur de 364 millions de dinars, lui a été allouée huit années plus tard. En dépit de cette substantielle enveloppe le projet n'a jamais trouvé sa vitesse de croisière et a continué de traîner en longueur. L'espoir semble de nouveau permis puisque les travaux ont repris, même si à un rythme ralenti. Il faut également signaler que le terrain qui lui avait été allouéa rétréci, au fil des temps, comme peau de chagrin. En effet au moment de son initiation en 1997, le terrain destiné à cette réalisation était de treize hectares alors qu'il ne lui reste plus aujourd'hui que neuf hectares. Une première parcelle de ce terrain a été cédée à la commune de Ben Aknoun qui y a installé un tennis-club. Une seconde parcelle a été attribuée, par la suite, à l'Edeval pour les besoins d'une pépinière.

Des travailleurs sur ce chantier, qui ne semble pas voir son terme, nous affirment que les travaux ont effectivement repris, mais à une cadence beaucoup trop lente. Ils nous assurent que *"les travaux avancent à pas de tortue*". Avec un pareil taux d'avancement, ce projet est appelé à traîner encore une une autre bonne douzaine d'années. Il faut admettre qu'à la lumière de l'ensemble de ces données, la tutelle ne semble pas faire de ce projet une de ses priorités. Pourtant des centaines, pour ne pas dire des milliers d'enfants, attendent l'aboutissement de ce projet pour retrouver enfin le sourire.

Y. B.

DÉTÉRIORATION DES VOIRIES

Des communes totalement isolées

PAR CHAFIKA KAHLAL

L'un des plus importants facteurs pouvant assurer le développement des communes ou régions reste, sans conteste, l'échange tout aussi bien économique, commerciaux que culturel. Ces échanges sont primordiaux pour l'essor et l'épanouissement d'une régionquel que soit son statut. Il est toutefois évident que pour pouvoir procéder du mieux possible à ces échanges un réseau routier de qualité est essentiel et peut, à lui seul, permettre l'ouverture de la région sur le reste du pays et par là du monde. Inutile de préciser que le contraire - mauvais entretien des routes - fait que ces communes restent complètement isolées et repliées sur elles-mêmes. C'est le cas malheureusement de plusieurs quartiers, pourtant faisant partie intégrante de la capitale, à l'instar de certaines zones situées dans la commune de Ouled Fayet, Chéraga ou encore le quartier Belouta à Saoula. Ces quartiers ne sont pas les seuls à souffrir de cette marginalisation, car l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que plusieurs autres communes souffrent du même problème. Des routes ou plutôt «des pistes» dans un état lamentable, des chaussées totalement détériorées qu'il est recommandé de ne pas emprunter... cela est le quotidien d'une bonne partie d'"Algérois". Ces derniers ont déjà du mal à se déplacer dans leurs propres communes, que dire alors d'une sortie aventureuse hors commune.

«*Nous n'arrivons pas à nous déplacer sur ces routes et ruelles délabrées. Il y a des citoyens qui n'ont jamais depassé les limites de leurs communes ou même de leurs petits douars*», nous affirment des habitants de Plateaux à Ouled Fayet et de Belouta à Saoula. Les incessants appels de ces derniers, ont abouti du moins à Belouta puisqu'une enveloppe de huit milliards de centimes sera prochainement débloquée, selon un responsable de l'APC de Saoula, pour la réhabilitation de la voirie. Cela contribuera, à coup sûr, à éliminer les obstacles et vaincre l'isolement, dont souffrent ces quartiers. Cela leur permettra, en outre, de bâtir un pont servant à communiquer avec le monde extérieur pour redonner un essor à la région. En attendant un sursaut salutaire de la part des responsables des autres communes concernées par cet enclavement, leurs habitants ne veulent pas perdre espoir.

C. K.

RÉNOVATION ET RÉHABILITATION

Plusieurs projets en perspective à El-Harrach

El-Harrach située dans le centre algérois, se prépare activement, ces derniers jours, pour le combat contre l'anarchie gangrenant ses marchés, quartiers et places publiques.

Le marché de gros de cette localité, bénéficiera en premier de ce "relooking".

L'APC envisage en effet d'y réaliser pas moins de cinquante-quatre locaux afin de mettre fin à l'anarchie sans nom qui y régne. La commune d'El-Harrach met ainsi tout en oeuvre pour améliorer le cadre de vie des riverains.

Cela va d'ailleurs dans le prolongement des travaux de dépollution de son oued "mal aimé" à cause de ses odeurs nauséabondes.

La réalisation des locaux commerciaux permettra également de lutter plus efficacement contre le commerce informel. Outre l'éradication de ce phénomène envahissant, l'APC s'intéresse également aux façades de ses bâtisses publiques.

A commencer par celles des mosquées qui bénéficieront pratiquement toutes d'une réhabilitation. Il faut reconnaitre que cela n'est nullement un luxe, au vu de l'état de certains de ces lieux, leur réalisation remontant, pour la plupart, à l'époque coloniale. Ces projets, comme on peut aisément l'imaginer, ont été accueillis avec satisfaction et soulagement par les riverains.

Y. B.

DÉBUT D'INCENDIE DANS LE MOTEUR D'UN VÉHICULE À LA RUE FERROUKHI

Grâce au sang-froid d'un citoyen le drame évité de justesse

Un début d'incendie semé la panique, dans la matinée d'hier, à la rue Ferroukhi à Alger Centre. Ce début de sinistre a failli conduire à de lourdes pertes tant matérielles qu'humaines.

Le sinistre s'est déclenché suite à une étincelle au niveau d'uneRenault Clio en stationnement dans cette rue très passagère et bordée des deux côtés de nombreux commerces. Fort Heureusement, le gérant d'un café situé juste en face, est intervenu rapidement à l'aide d'un extincteur pour éviter l'explosion de la voiture.

Le plus étrange, c'est que la voiture était en stationnement et donc moteur éteint. Le gérant du café - et héros du jour - nous a expliqué que cet incendie serait probablement dû au ventilateur du véhicule qui aurait généré une masse au sein du moteur.

Y. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE ET HANDICAPS

Journée de sensibilisation dédiée aux enfants à Dar El-Beïda

Hier, à partir de 10 h du matin, le siège de l'APC de Mohammadia, dans la proche banlieue d'Alger, a accueilli une manifestation entièrement dédiée aux jeunes enfants visant à les sensibiliser sur les dangers de la route et les lourds handicaps qui peuvent résulter de ces accidents. Cette campagne est la suite logique des actions menées pour la célébration de la Journée mondiale de la personne handicapée. Des dizaines d'enfants "handicapés" étaient présents sur les lieux en compagnie de leurs camarades de classe pour assister aux expositions et diverses interventions sur la problématique des accidents de la route. Cette manifestation a pu voir le jour grâce aux efforts conjugués de l'association "El Baraka" et de la sûreté de daïra de Dar El-Beïda.

Y. B.

BOUMERDES

Le wali inspecte des projets d'utilité publique

La visite inattendue qu'a effectuée le wali de Boumerdès, en fin de semaine dernière, dans les communes de l'est de la wilaya a permis au chef de l'exécutif, ainsi qu'à la délégation qui l'a accompagné, de constater de visu l'avancement des projets lancés récemment dans les secteurs de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la construction et de l'urbanisme. Le wali a entamé sa tournée par la visite de la municipalité de Baghlia, ex-Revebal, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet portant la réalisation d'une salle de sports. L'ouverture de cette infrastructure sportive de 500 places, prévue pour l'année prochaine, sera certainement une bouffée d'oxygène pour les amateurs des sports de la localité. Celle-ci s'ajoute à la salle polyvalente qui est en cours de réalisation. Notons que cette commune accuse un grand retard en matière d'infrastructures de jeunes et de sports. Par ailleurs, la localité est frappée de plein fouet par une dégradation tous azimuts du cadre de vie des citoyens. Sur ce volet, une opération d'études sera engagée incessamment pour la prise en charge des eaux pluviales par la réalisation de systèmes de drainage et d'avaloirs ; une opération confiée aux services de l'hydraulique. A cela s'ajoute la rénovation des réseaux assainissement et AEP de la localité. Le retard mis pour le parachèvement d'un lycée de 1.000 places a irrité le chef de l'exécutif qui n'a pas mâché ses mots et, de ce fait, a sommé les maîtres d'œuvre et d'ouvrage d'accélérer les travaux afin que ledit établissement soit livré la prochaine rentrée scolaire. Selon un document parvenu à nos soins, l'ex-Revebal sera doté d'un marché de gros dans le cadre de la révision du plan directeur d'aménagement urbain. La deuxième étape de la visite du wali l'a conduit dans la commune de Ouled Aïssa, où il a pu constater la nature du foncier ainsi que son caractère accidenté. La nature juridique du foncier de cette contrée entrave d'une manière singulière son développement. Sur ce, il a été suggéré la mise en œuvre des procédures réglementaires en la matière afin de lever les entraves et lancer des projets d'utilité publique. En outre, la bibliothèque communale, achevée depuis plus de six mois, tarde à s'ouvrir en raison de l'absence d'équipements. Cet édiffice a consommé, selon une source proche du dossier, une bagatelle de 5 millions de dinars. Les amateurs et les férus de lecture se plaignent du retard mis quant à l'ouverture de cette infrastructure du savoir. Le premier magistrat de la wilaya s'est, par ailleurs, enquis de l'état d'avancement des travaux du projet de réalisation d'un lycée 1.000 places prévu pour la rentrée 2010-2011 dans la commune de Naciria (Lâazib). Par contre, il a été surpris par l'état d'avancement des travaux du nouveau CEM de Boumraou, jugés lents. Et pour combler le vide qu'accuse cette commune en matière d'infrastructures de jeunes, les responsables locaux ont tenu à s'engager pour la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement de la maison de jeunes sise au village Boumraou. La tournée du premier responsable de la wilaya s'est clôturée par une virée au complexe sportif des Issers, nouvellement réceptionné. Les hôtes des Issers ont tenu à rappeler l'importance que jouit cette infrastructure dans l'épanouissement des jeunes talents dans la région.

T. O.

MEDEA, HAUSSE DU TRAFIC DES POIDS LOURDS

Impact négatif sur la sécurité routière

La totalité du transport de marchandises vers et à partir du sud du pays se fait par voie terrestre, avec pour conséquences la saturation du réseau routier local et la multiplication des accidents mortels.

PAR KHADIDJA ABDELAZIZ

Des mastodontes qui nuisent à la fluidité de la circulation.

Selon la Direction des travaux publics (DTP), l'augmentation du trafic des poids lourds sur le réseau routier de Médéa, principalement sur l'axe nord-sud de la wilaya, a eu un impact

"très négatif" sur la sécurité routière. Dans une étude qui s'est étalée sur des mois, la DTP fait état d'une "hausse vertigineuse" du nombre de véhicules poids lourds transitant, notamment, par la route nationale N° 1, reliant le nord du pays aux régions du Sud, dont la fréquentation représente presque la moitié des 35.000 véhicules qui transitent quotidiennement par la RN 1.

D'après cette étudee, le nombre de véhicules poids lourds qui fréquentent cet axe stratégique, soit une moyenne journalière de 17.000 camions, tous tonnages confondus, équivaut au passage de 250.000 véhicules touristiques/jour. Les rédacteurs de cette étude lient cette "explosion" du trafic de poids lourds à plusieurs facteurs, parmi lesquels la prédominance du transport de marchandises, notamment depuis l'arrêt de l'exploitation de la ligne ferroviaire Blida-Djelfa, en 1994, soulignant que la totalité du transport de marchandises vers et à partir du sud du pays se fait par voie terrestre, avec pour conséquences la saturation du réseau routier local et la multiplication des accidents mortels. L'autre facteur à l'origine de ce phénomène, la multiplication des points d'approvisionnement en agrégats et de minerais au niveau des wilayas limitrophes. La mise en exploitation de nouvelles stations d'enrobés, de carrières et de gisements de sable dans ces régions a eu pour effet une hausse considérable des rotations des camions poids lourds entre les points d'approvisionnement et de stockages disséminés à travers de nombreuses villes du centre du pays. Conséquences directes de cette évolution, une "nette détérioration des conditions de sécurité routière, avec une recrudescence des accidents de la circulation impliquant ce type de véhicules et la dégradation de l'état du réseau routier local", concluent les initiateurs de cette étude. Un accident de la circulation avait fait, fin septembre dernier, 13 morts et une soixantaine de blessés lorsque deux bus se sont télescopés, dans la commune de Chahbounia, au sud de Médéa. Le 3 novembre dernier, le même axe routier a été le théâtre d'un autre accident de la circulation qui a fait six morts.

K. A.

CHLEF, LA ROUTE NATIONALE N°19 EN EST PARSEMÉE

Ralentisseurs ou obstacles ?

PAR BENCHERKI OTSMANE

Depuis quelques jours, les automobilistes empruntant la RN 19 reliant Chlef à Ténès ont été surpris de voir des ralentisseurs érigés un peu partout sur ce tronçon de 54 km par la Direction des travaux publics en un laps de temps record. Cette opération serait motivée par le désir des pouvoirs publics de réduire le nombre d'accidents sur cette portion de route où il existe quatre centres urbains, à savoir Chettia, Cinq Palmiers, Bouzghaïa et Sidi-Akkacha. On a dénombré exactement 35 ralentisseurs entre Chlef et Ténès, installés dans ou à proximité de ces agglomérations. Mais ce qui gêne le plus les utilisateurs de ce tronçon routier c'est la manière dont ont été conçus "ces obstacles". Selon beaucoup d'automobilistes, ces ralentisseurs ne sont pas conformes aux normes internationales et ne répondent pas aux caractéristiques géométriques et aux modalités de réalisation réglementaires. A ce sujet, il faut savoir que les normes sont contenues dans le décret n° 94-447 du 27 mai 1994 qui rend obligatoire la conformité des ralentisseurs à la norme NFP 98-300 du 16 mai 1994. De toute évidence, ces ralentisseurs ressemblent davantage à des monticules de gravas déposés sur toute la largeur de la chaussée qu'à des ralentisseurs, d'autant plus que ces "obstacles" ne sont même pas signalés par des panneaux, comme l'exige la réglementation. Il faut savoir que le profil en long du ralentisseur, appelé communément dos d'âne, doit être de forme circulaire avec les dimensions suivantes : hauteur : 10 cm + 1 cm de tolérance de construction, et longueur : 4 m + 0.20 cm. A signaler, enfin, que la mise en place de dos d'âne ne répondant pas à ces critères peut constituer un danger en sus de la gêne occasionnée aussi bien pour les conducteurs que pour les passagers.

B. O.

TADHARTHIW

Ibadissen, d'hier et d'aujourd'hui

Pour cette fois-ci, ma plume va me mener vers Ibadissen, dans la commune d'Aït Bouaddou. Pour s'y rendre, il faut transiter par Ouadhias et la charmante bourgade de Tizi N'Tleta. Sur huit kilomètres de montée, entouré de At Amar, At Jima et Assi Youssef, Ibadissen est pratiquement rivé au pied du Djurdjura. A telle enseigne que l'on croirait qu'il y a une osmose entre ces deux espaces.

PAR IDIR ILYÈS

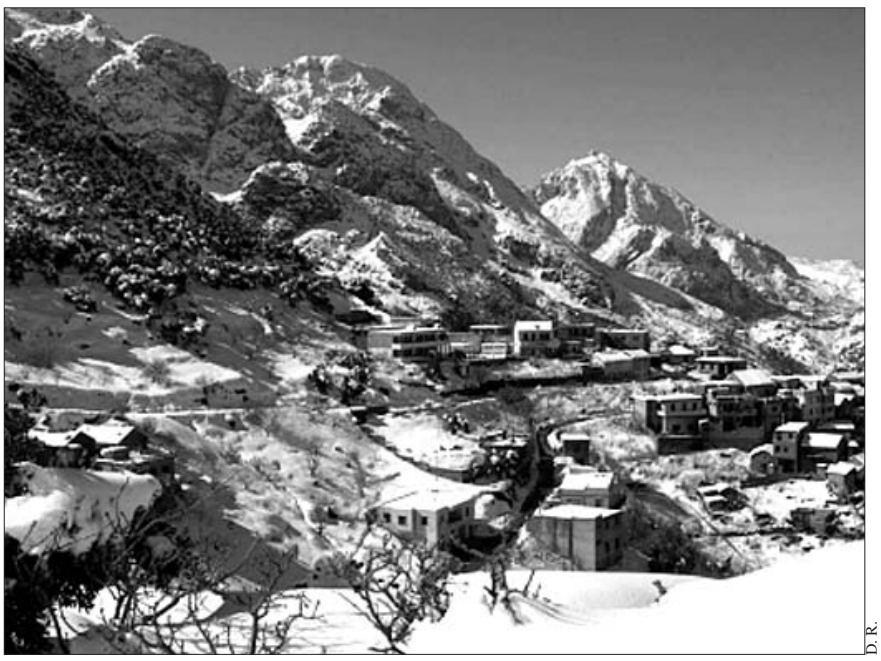

D.R.

Ibadissen est un petit village de près de deux mille habitants qui vivent à près de mille mètres d'altitude. Durant la lutte de Libération nationale, ce village a été très éprouvé, à l'instar des autres villages du pays. Sauf que, de l'avis des anciens, le combat a été rude contre un ennemi qui disposait de l'armada militaire. Mais la connaissance du terrain, la fusion des At Ibadissen avec le milieu, a fait que des braves ont libéré le pays.

L'indépendance acquise, les At Ibadissen ont, la mort dans l'âme, opté pour l'émigration outre-mer afin de subvenir aux besoins des leurs, à tout point de vue. Bien sûr, le choix a été beaucoup plus une obligation qu'autre chose. Oui, aller à la mine, travailler dans les usines, accepter les jobs les plus repoussants : cela est malheureusement le lot de nos émigrés. Bien sûr, il ne faut jamais dire : *«Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.»* Ainsi donc, la ressource provenait de là-bas. Ibadissen est basé sur quatre grandes familles, pour ne pas dire «tribu». Dans ce paisible lieu de vie, les us et coutumes d'antan perdurent toujours. Au point où l'amin et le tamin, responsables élus, survivance du temps où la parole ne se soumettait pas à un écrit notarié, font de nos jours leur travail de réglementation des relations humaines.

Aussi, la prise en charge des funérailles, la solution d'un quelconque conflit entre familles, le respect de l'ordre public et de tout ce qui peut porter atteinte à la morale est du ressort de ces responsables, au sens où le délit est d'abord réglé intra-muros. Le cas échéant, l'administration est saisie du litige. La solidarité n'est pas en reste à Ibadissen. Ce qui semble se perdre, ailleurs, se perpétue au jour d'aujourd'hui à Ibadissen : lors des fêtes religieuses, une timechret —lawziaâ— est faite avec le sacrifice des bœufs, la distribution de la viande aux villageois, gratuite pour les plus pauvres d'entre eux, et, enfin, la distribution de couffins de denrées alimentaires. Bel exemple que celui-là !

A Ibadissen, la solidarité est cultivée dès le jeune âge. En effet, chaque jeune N'At Ibadissen qui atteint dix-huit ans est tenu d'assister aux réunions de la tajemaât, de participer au volontariat —comme le débroussaillage— par exemple, de côtiser pour la caisse du village et, ainsi, de pouvoir donner son avis lors des résolutions de l'assemblée villageoise.

Mouloud Feraoun n'aurait pas renié un tel système démocratique, puisque dans son ouvrage *«Jours de Kabylie»*, il écrit : *«Je ne suis pas de ceux qui détestent leur village. J'ai pourtant bien des raisons de ne pas en être trop fier. Il sait que j'ai voyagé et vécu longtemps ailleurs, mais il s'est habitué à mes retours.»* **I. I.**

DAHBIA AMOUR

Tudert s tmedyazt

Amour Dahbia, de son nom d'artiste Samira N'Kolea, est née le 12 décembre 1946 au village de Tifra (Béjaïa). Elle a choisi d'écrire pour dissiper le noir total qui l'entoure depuis toujours. En effet, Samira —il faut désormais l'appeler ainsi, c'est son vœux— est non voyante. De fait, dès l'âge de quatre ans, elle a mis son univers dans l'écuelle de la poésie, afin de falsifier les fibres noiraudes qui l'assaillent de tous les côtés. Attention, elle ne geint pas. Elle ne pleure pas. Elle ne s'accable pas. Et n'accable pas son destin. La vie est ainsi faite. Il y a des voyants, yeux écarquillés qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, alors que Samira, elle, voyage dans son Etre, sans haine, sans titre de voyage, sans fuite en avant et sans ressentiment aucun, envers quiconque.

Auteure d'un recueil *«Tudert s tmedyazt»* (Edition HCA/2OO9) ou «La vie en poésie», Samira a particulièrement la fibre poétique totalement exacerbée. Elle qui n'a que la plume, allais-je dire. Non, mille fois non. Samira n'utilise point le stylo ou autre accessoire. Ni le braille. Elle utilise, tout simplement, son cerveau, sa sensibilité de poétesse et sa prodigieuse mémoire. Elle est en mesure de réciter, avec le ton qu'il faut, élocution en adéquation avec les méandres du vers, des poèmes entiers. La mémoire est faillible, dit-on. Chez Samira, la mémoire remplace la vue qu'elle n'a plus.

Il est vrai qu'une auteure comme Amour Dehbia peut mettre une vie en poésie, car elle considère que la versification est un dictame pour l'âme. Elle qui reconnaît qu'au-delà de la cécité, une certaine colère, dite doucement, a fait qu'elle tisse ses jours obscurs dans la trame du vers. *«Ce qui m'a fait écrire,* dit-elle*, est le résultat d'une colère interne.»* Un peu à la manière du regretté Youcef Hedjaz, le poète de Bounouh, non voyant lui-aussi, Samira réussit à transcender cet état physique.

Parfois, Samira se fait amère. Elle regrette de ne plus pouvoir voir la lumière du jour. Elle le dit avec beaucoup de retenue, comme si elle avait peur de déranger autrui. Elle regrette de ne plus voir tracer le sens du beau avec l'aide de ses mains. Elle file ainsi ses jours —ses nuits, c'est selon—, ouvre les portes obscures de sa cécité, voit avec le cœur, sent et prospecte avec ses oreilles, écrit avec ses neurones et amasse des centaines de poèmes qui ne demandent qu'à quitter la sphère orale pour prospérer dans l'écrit. «Je te languis, ô lumière de mes yeux (…) Je te languis, ô écriture de mes mains», écrit-elle dans une solitude assumée.

Samira dédie toute sa mélancolie à sa poésie, considérée comme l'esquif, le viatique, le compagnon, le confident, le journal intime et cette canne blanche qu'elle n'utilise jamais. Pourquoi faire ? Elle a mieux que cela : une poésie sous forme de vie. Laissons conclure cette grande dame : *«Quiconque affronte la poésie/Ne trouvera point de repos/Muet à plein temps/En colère intérieurement/La peine qu'il endure/L'autorise à l'exil».* **I. I.**

Imedhqane n'Tizi ...

● **Les maladies nosocomiales sont de plus en** plus fréquentes dans nos hôpitaux et le manque d'hygiène et le stockage des déchets présentant des risques d'infection avant leur élimination en sont la cause. Contacté, le directeur du CHU de Tizi-Ouzou a affirmé que l'hygiène hospitalière, préalable indispensable aujourd'hui à la qualité des soins, continue à manifester des conséquences de plus en plus sérieuses à travers les infections nosocomiales. Ces infections respiratoires sont fréquentes et très graves en milieu hospitalier, en particulier dans les services de réanimation, puisqu'elles présentent la première cause de décès par infection nosocomiale. Les spécialistes ont conclu que malgré les développements enregistrés en matière de santé, les pratiques professionnelles n'ont pas évolué et l'organisation de soins reste à parfaire.

● **En matière de distribution de carburant,** la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de 79 stations opérationnelles, dont 14 stations-services, relevant de l'entreprise Naftal, qui représentent 1.500 m3 tous produits confondus, soit 25% des capacités de distribution, et 50 points de vente agréés qui représentent 5.900 m3, soit 75% des capacités de distribution, et 9 stations-services revendeurs ordinaires qui représentent 500 m3, soit 8% des capacités, et 3 stations gestion libre qui représentent 50 m3. Ce qui fait dire à un responsable du secteur qu'il n'y a pas une daïra qui ne dispose pas à ce jour de station-service.

● **En vue d'améliorer le cadre de vie de ses** habitants, les autorités locales d'Azazga (Tizi-Ouzou) ont alloué une enveloppe financière importante pour le réaménagement de la cité 224 logements à Tizi Bouchène. Plusieurs travaux ont été lancés, entre autres, l'extension de ses principales artères, la réalisation des trottoirs et l'irrigation de quelques murs de soutènement afin de mettre fin aux éventuels glissements de terrain. La cité sera également dotée des différentes commodités dont des structures sportives et culturelles qui seront mises à la disposition de la frange juvénile.

● **Le rond-point de Tizi-Ouzou fait triste** mine depuis, déjà, quelques mois. Il a été fait, refait, remodelé et décoré à maintes reprises. En dernier lieu, comme pour lui donner une âme, ce rond-point a été reconstruit, puis bleuit par la faïence. Des cruches, d'où jaillit une eau limpide, entourèrent le décorum. Sauf que du rond-point en question, il n'en reste que le squelette d'où suinte une eau fétide.

● **L'ex-mairie de Tizi-Ouzou, actuellement** en réfection, est pour les autochtones l'image d'Epinal. Cet édifice, qui a pris de l'âge, car d'époque coloniale, a failli tomber en ruines. Ce qui aurait été dommageable pour Tizi-Ouzou. C'est, toutes proportions, par ailleurs, gardées, la Tour Eiffel locale. Il est pris en charge pour lui refaire une beauté. Sauf que les mois passent et les Tizi-Ouziens prennent leur mal en patience. Au fait, à quelle destination est-il dévolue ?

● **Depuis que les Chinois, attraction vite** détournée, ne s'occupent plus de la réfection des trottoirs de la ville, Tizi-Ouzou a repris son air vieillot, vétuste, dos courbé et sale comme pas possible. Il n'y a pas, à mon sens, une seule voie qui ne soit pas déglinguée. Comme si la malédiction n'arrête pas de poursuivre la capitale de la Kabylie.

● **Les habitants de Sikh-Ou-Meddour ont bloqué** la RN 24 à plusieurs reprises pour faire aboutir leur demande de voir les axes de leur village goudronnés. Demande acceptée par les autorités ! Sauf au moment où l'entreprise allait démarrer les travaux, les villageois se sont rendu compte que le bitumage ne concernait que la route principale. Exit donc les adjacentes ! Les Sikh-Ou-Meddouriens, bien malgré eux, n'ont pas accepté cette farce : ils ont carrément chassé l'entreprise en question.

Nouara Hadjloum

Midikabylie@lemidi-dz.com

SETIF

Réhabilitation des routes d'Ouled Tebbane

L'Assemblée populaire communale d'Ouled Tebbane vient de dégager une enveloppe financière estimée à 550 millions de dinars pour la réhabilitation des routes. Située dans la partie sud de la wilaya de Sétif, la commune d'Ouled Tebbane a bénéficié de plusieurs opérations de développement, notamment la requalification des artères et le revêtement des trottoirs, en vue d'y améliorer la fluidité du trafic automobile. Il s'agit de la réfection du chemin de wilaya n°10, reliant la route nationale 28 et le chef-lieu de la commune sur une distance de 24 kilomètres, dont les travaux, en cours de concrétisation, connaissent un taux d'avancement "satisfaisant" ; c'est l'un des axes importants dans la région, reliant la commune d'Ouled Tebbane et celle d'Ouled Braham, relevant à la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. La 4e tranche de ce tronçon de wilaya a également bénéficié d'une opération de réaménagement. Ces travaux sont destinés, notamment, à éliminer les points dangereux sur les routes. Une enveloppe financière de plus de 20 millions de dinars a été, en outre, octroyée par les mêmes services dans le cadre de la réalisation d'une opération de réhabilitation de plus de 20 kilomètres de la route qui relie les villages de Hououara et Aïn El-Matrouh, précisant que les travaux de rénovation de 60 autres kilomètres seront prochainement lancés. Le secteur des travaux publics de la wilaya de Sétif a, par ailleurs, bénéficié, en 2008, de la réalisation de 7 opérations de grande envergure, destinées au dédoublement et à la modernisation des tronçons de routes nationales et de chemins communaux, nécessitant un investissement de l'ordre de 2,2 milliards de dinars. **K. B.**

KHENCHELA

6 mille quintaux d'olives attendus

Pour la Direction des services agricoles, la production d'olives dans la wilaya de Khenchela, où la cueillette a démarré en octobre dernier, devrait atteindre 6.000 quintaux, soit une "légère hausse" par rapport à l'année dernière. Quelque 2.000 oliviers sont redevenus productifs au cours des dernières années à la faveur des aides publiques destinées à améliorer les conditions de vie des populations des zones montagneuses et steppiques. Ces aides s'étaient traduites, notamment, par la remise, à titre gratuit, de plants d'oliviers aux paysans, la dynamisation des Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) et les périmètres de mise en valeur par la concession. Un programme tracé pour la période 2008-2010 avait porté sur la création de 5.450 hectares de vergers, dont 450 retenus dans le programme des Hauts-Plateaux. Durant l'année 2008, plus de 300 hectares ont été plantés d'oliviers, dont 70 dans la seule ferme pilote Attar-Lekhmissi de la localité de Kaïs. Avant 2003, la superficie oléicole était réduite à seulement 150 hectares dans toute la wilaya de Khenchela. Les responsables de la Chambre de l'agriculture ont indiqué, de leur côté, que des efforts avaient été déployés en 2009 pour conduire les exploitants des terres à faibles rendements céréaliers à se reconvertir vers l'arboriculture (oliviers, pommiers et abricotiers), notamment dans les localités montagneuses (Bouhmama, Chélia, Yabous, Lemsara) et sub-arides (Khirane, Chechar, Ouldja). Les oléiculteurs des localités montagneuses du nord de la wilaya espèrent, quant à eux, la création d'un pressoir pour éviter le transport des récoltes vers les wilayas voisines, l'unique pressoir étant situé dans la localité très éloignée de Ouldja, à 120 km au sud de Khenchela. **H. B.**

SOUK AHRAS, SITE ARCHÉOLOGIQUE DE MADAURE

La maison des chercheurs accueille des stagiaires

Depuis le début de cette année, une maison des chercheurs en archéologie a été aménagée et équipée au sein du site archéologique Madaure (Souk Ahras), ce qui a rendu "de précieux services" aux étudiants et stagiaires de ces filières durant cette année.

PAR LOUIZA NADIRI

Le théatre romain de la région de Madaure constitue un trésor archéologique.

Selon la directrice des sites archéologiques de la wilaya, cette structure, unique en son genre à l'échelle nationale, qui comprend un pavillon d'hébergement de 50 lits et des salles de travail équipées de tables de dessin et de micro ordinateurs, accueille de nombreux étudiants effectuant des stages de terrain sur les sites archéologiques de la région. Implantée dans une aile du musée de la ville, lui même aménagé durant la période coloniale dans des vestiges de bains romains, cette structure attire aujourd'hui des archéologues stagiaires d'Alger. Des invitations ont été adressées aux départements d'archéologie des universités de Constantine, Tlemcen et de Guelma afin de permettre à leurs stagiaires d'effectuer des études sur des sites de la région. Les trésors archéologiques de la région de Madaure (M'daourouche, 48 km au sud-est de Souk Ahras) constitués notamment de la citadelle byzantine, d'un théâtre romain, qui a cette caractéristique d'être le plus petit au monde dans son genre, d'églises, de bains de petite et de moyenne tailles, d'huileries, attirent un grand nombre de chercheurs et d'étudiants stagiaires. L'ouverture, en avril dernier de cette maison, a rendu cette destination encore plus attractive et trois "promotions" y ont déjà séjourné depuis sa mise en service le mois de novembre dernier. La directrice des sites archéologiques de la wilaya de Souk Ahras a par ailleurs annoncé l'ouverture, début de l'année 2010, du musée de Madaure demeuré fermé depuis 1965. La structure qui a été restaurée et équipée sera un espace pour le rassemblement et l'exposition de pièces de monnaie, fresques, statues et autres pièces précieuses *"qui méritent de figurer dans un musée"*, a-t-elle dit. La direction des sites archéologiques compte également lancer, avec l'aide de la direction de la culture de la wilaya, une opération de restauration des canaux d'assainissement du site archéologique de Madaure qui remonte à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, en plus de l'ouverture d'une cafétéria sur ce site et sur celui de Khemissa. A signaler également la création de 20 postes d'emploi permanents pour le gardiennage des différents sites archéologiques de la wilaya de Souk Ahras.

L. N.

CONSTANTINE, PRÉVENTION DE LA GRIPPE A(H1N1) DANS LES COLLÈGES

La campagne de sensibilisation bat son plein

PAR NAIMA DJEKHAR

La prévention contre l'épidémie de la grippe porcine est enfin abordée dans les établissements scolaires à Constantine. Depuis deux jours, les responsables et le personnel éducatif ont pris le temps de s'adresser aux élèves et de leur rappeler les mesures d'hygiène recommandées pour se prémunir contre toute contamination. Par cette démarche, quoique tardive, les autorités sanitaires veulent rattraper les défaillances de la politique de prévention et l'inactivité jusqu'alors des Unités de dépistage et de suivi (UDS), qui auraient dû entrer en action dès la rentrée scolaire. Le message véhiculé dans le milieu scolaire est celui de veiller à l'hygiène des mains, d'éviter les poignées de main ou la bise pour se saluer. On leur recommandera de se munir de savonnette pour se laver régulièrement les mains, du moins dans les établissements disposant de l'eau courante. Désormais, les élèves atteints de la grippe saisonnière resteront chez eux jusqu'à rétablissement. La direction de la santé de la wilaya tient toujours un discours rassurant et non alarmiste alors que l'épidémie s'est manifestée, par plusieurs fois, dans la wilaya et semble être aux portes des écoles puisque deux cas suspects ont été signalés dans un collège de la nouvelle vile Ali Mendjeli. Sur les ondes de la radio locale, le premier responsable de ce secteur a appelé la population à ne pas céder à la panique et se conformer aux normes d'hygiène. Il soutiendra que la wilaya «dispose de tous les moyens pour faire face à une épidémie de grippe A». Sur le terrain, le personnel médical se plaint de la distribution parcimonieuse des masques au niveau du CHU qui est un centre de référence. Un tour effectué dans quelques structures sanitaires de proximité renseigne sur le degré de prévention qui y règne. Les centaines de consultations, dont celles liées aux infections grippales, se font sans bavette.

N. D.

SOMMET MONDIAL SUR LE CLIMAT

Plaidoyer pour une action rapide

Les experts de 192 pays négocient la mise en place d'une politique commune de lutte contre le changement climatique. Les négociations, qui s'achèveront le 18 décembre en présence de 110 chefs d'Etat et de gouvernement tenteront de trouver un accord permettant de limiter à deux degrés la hausse moyenne de la température de la planète par rapport au niveau pré-industriel.

PAR NINA SARATI

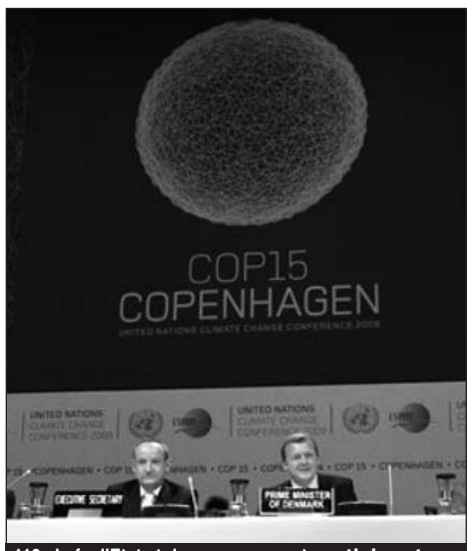

110 chefs d'Etat et de gouvernement participent au Sommet mondial sur le climat.

Pour de nombreux scientifiques, cet objectif impose la réduction de moitié des émissions mondiales de CO2 d'ici à 2050 (par rapport à leur niveau de 1990) et de 80% pour celles des pays industrialisés. Les pays européens sont divisés sur l'opportunité de revoir, dès à présent, leur promesse de réduction d'émission de gaz à effet de serre, de 20% à 30% d'ici à 2020, sur la base des autres offres discutées à la conférence de Copenhague. La question des conditions dans lesquelles l'UE accepterait de prendre un engagement plus important de réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être discutée demain et après-demain lors d'un sommet des dirigeants européens à Bruxelles. L'ex-vice président américain Al Gore, prix Nobel de la paix pour son engagement en faveur de l'environnement, a souligné *«l'urgence»* pour les principaux pays émetteurs de CO2 de la planète, comme les Etats-Unis et la Chine, de contenir le réchauffement climatique. *"La crise ne fait qu'empirer à la vitesse grand V.(…). "Il y a des changements significatifs, à la fois aux Etats-Unis et en Chine, mais ces changements ne vont pas aussi loin qu'on pourrait l'espérer"*, a-t-il déploré.

Des propositions pratiques et solides

L'administration Obama s'apprête à énoncer lundi des règles encadrant les émissions de dioxyde de carbone (CO2), un des principaux gaz à effet de serre, le faisant entrer du même coup dans la catégorie des produits nocifs, a annoncé l'ONG National Wildlife Federation.

Bonne nouvelle : l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), a anonncé, à quelques heures de l'ouverture de la Conférence, la décision de réglementer les émissions de CO2. Bien accueillie, considérée *«comme la fin d'une longue bataile engagée sous l'ère Bush»*, elle va *«renforcer la crédibilité des engagements américains sur le plan international sur la réduction des émissions polluantes». «Le succès de Copenhague ne sera un succès que si une action significative et immédiate commence»* le jour même où ses travaux s'achèveront, a estimé le secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC-ONU), M. Yvo de Boer, appelant les experts à faire des propositions "pratiques et solides, permettant de lancer une action rapide". Alors que les divergences entre pays industrialisés, principaux pollueurs, se cristallisent autour notamment des quotas de réduction des gaz à effet de serre (GES), *"les pays en développement attendent désespérément une action tangible et immédiate"*, a ajouté le responsable onusien. Ce souci majeur a été évoqué lundi dernier à Alger à la 3è conférence africaine sur les sciences et les technologies spatiales au service du développement durable. M. Abdelaziz Bouteflika y avait souligné que la conférence de Copenhague *"devrait prendre en considération la position commune africaine qui traduit une prise de conscience du rôle que notre continent se doit de jouer pour préserver ses droits au développement durable et à la prospérité de ses peuples".*

Sources de divergences

Pour répondre aux besoins urgents des pays vulnérables face au changement climatique, l'idée d'un financement immédiat défendu notamment par l'UE, chiffré à 10 milliards de dollars par an jusqu'en 2012, a pris forme. Mais l'Afrique, déjà en proie à des fléaux endémiques et chroniques, réclame une vision globale qui intègre la résolution de ces autres maux.*"Avant que nous ne déployons tous nos efforts dans la lutte contre le changement climatique, les pays pauvres rencontraient déjà une série de problèmes"*, a ainsi souligné Kandeh Yumkella, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Interrogé lors d'une conférence de presse à Vienne sur la position que défendrait son organisation à Copenhague, il a répondu que *"nous ne voulons pas que le changement climatique cannibalise d'autres financements pour le développement". "Les pays en développement recherchent de nouveaux fonds pour s'attaquer aux problèmes liés au changement climatique. Si nous cannibalisons l'argent pour lutter contre la faim, contre la mortalité maternelle et ainsi de suite, nous n'allons pas pouvoir résoudre les problèmes auxquels nous faisons face"*, a-t-il plaidé. Les quotas de réduction des GES, la taxe proportionnelle aux pollueurs, les mesures de protection de l'environnement, sont autant de sources de divergences d'intérêts qu'a tenté de tempérer le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec, prix Nobel de la paix en 2007), dont les travaux, soit 4 rapports depuis 1992, servent de matrice aux négociations internationales. Ces travaux viennent d'etre dénigrés dans l'affaire dite «climatgate» des courriels de scientifiques piratés en Angleterre, exploités par les sceptiques du réchauffement, telle l'Arabie saoudite, pour mettre en cause certaines mesures des changements climatiques en cours. Dénonçant une tentative pour "discréditer" le Giec, son président Rajendra Pachauri, a souligné que ce panel disposait *"d'un historique d'évaluations transparentes et objectives sur plus de 21 ans, établies par des dizaines de milliers de scientifiques de tous les coins de la planète".*

N. S.

NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN

Reprise des pourparlers officiels

L'émissaire américain Stephen Bosworth est arrivé hier en Corée du Nord pour tenter de convaincre Pyong-Yong de renouer les négociations sur sa dénucléarisation, rompues en avril. Il s'agit des premiers pourparlers officiels directs à ce niveau entre la nouvelle administration américaine du président Barack Obama et les autorités nord-coréennes. La délégation de six personnes emmenée par M. Bosworth arrivait en provenance de Corée du Sud, où le diplomate doit y revenir demain jeudi pour rendre compte de sa mission avant de s'envoler pour Pékin, Tokyo puis Moscou. *"L'objectif de leur mission est de déterminer si les Nord-Coréens sont prêts à reprendre les discussions à six (Corée du Nord, Corée du Sud, Chine, Japon, Etats-Unis et Russie) et une discussion sérieuse sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne"* et non pas de mettre en place *"un dialogue bilatéral"* préalable à toute négociation comme le réclame depuis octobre la Corée du Nord, avait indiqué lundi dernier un responsable américain sous couvert de l'anonymat. M. Bosworth *"n'apporte en aucune façon de nouvelles mesures incitatives"* destinées à convaincre Pyongyang, avait également prévenu cette source. *"Nous avons dit depuis le début que nous n'avions pas l'intention de récompenser la Corée du Nord pour reprendre quelque chose qu'elle s'était déjà engagée à faire".* Depuis quinze ans, la Corée du Nord a refusé d'appliquer les différents accords (ceux de 1994, 2005, et 2007) censés aboutir à sa dénucléarisation. Pyong-Yong avait encore rompu, en avril, les discussions après un tir de missile controversé sanctionné par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il a procédé dans la foulée à son deuxième essai nucléaire depuis celui de 2006. Depuis plus de six ans, ces pourparlers qui visent à persuader la Corée du Nord à renoncer à ses ambitions atomiques en échange d'une aide énergétique, n'ont permis aucune avancée significative. Washington, de son côté, consent à un dialogue mais pas bilatéral, seulement *"dans le cadre des discussions à Six".* Tout en dénonçant constamment l*"hostilité"* des Etats-Unis à son égard, Pyongyang estime qu'ils sont en réalité les seuls à pouvoir offrir au régime un pacte de non agression, voire un traité de paix. La guerre de Corée (1950-1953) s'est terminée par un simple armistice, laissant techniquement la péninsule coréenne en état de guerre. Fin octobre, le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates avait affirmé que les Etats-Unis ne tolèreraient jamais une Corée du Nord dotée de l'arme atomique. Il a également prévenu que, face à la menace nord-coréenne, Washington userait de *"tous les moyens de dissuasion"* et de *"l'ensemble de la puissance de l'Amérique depuis le parapluie nucléaire jusqu'aux frappes conventionnelles et à la défense antimissiles".* Fidèle à son approche diplomatique feutrée, la Chine a réitéré hier soutenir *"le dialogue entre les Etats-Unis et la Corée du Nord". "Nous espérons que ce dialogue puisse aboutir à la reprise des négociations à six"*, a déclaré à la presse un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

CRÉATION D'UN ETAT PALESTINIEN

La volte-face de la Suède

La présidence suédoise de l'Union européenne vient d'opérer une volte-face spectaculaire sur la question du futur Etat palestinien. En effet, après avoir soutenu l'idée d'un Etat palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, voilà que la Suède qui assure la présidence actuelle de l'UE, change de position et propose désormais, selon un nouveau projet de texte amendé dont l'AFP a obtenu une copie, que Jérusalem devienne «la future capitale de deux Etats». La raison est que l'idée défendue par la Suède n'a pas été du goût des Israéliens et même de certains pays européens à l'instar de l'Allemagne et de l'Italie, qui s'y sont sciemment opposés, tandis que d'autres se sont montrés plus réceptifs à cette proposition. Pas question, donc, d'accepter des changements aux frontières qui existaient avant juin 1967, soutient la Suède. «On a réussi à adoucir le texte en insistant sur le fait que le statut de Jérusalem doit être le résultat de négociations», a indiqué un diplomate européen dont le pays s'était offusqué de la première mouture du texte suédois, avant une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles. «L'Allemagne ne veut pas qu'on impose une solution à Israël et aux Palestiniens», a indiqué un autre diplomate européen, s'exprimant sous couvert de l'anonymat. Le ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, a assuré, lundi, que la question de Jérusalem ne devait pas être tranchée «unilatéralement» et qu'elle devait être «négociée». Mais d'autres ministres européens voudraient que l'UE se montre plus «directe» sur ce sujet délicat. «Je comprends en fait difficilement qu'Israël n'accepte pas que la Palestine est constituée de la Cisjordanie, de Ghaza et de Jérusalem-Est», a dit le chef de la diplomatie luxembourgeoise Jean Asselborn. «Ce serait bien, à mon avis, que les Américains, et nous aussi, puissions parler un langage politique clair, un langage qui recouvre ce que nous disons toujours dans les résolutions des Nations unies», a-t-il ajouté. Selon le chef de la diplomatie portugaise Luis Amado, l'UE ne doit pas perdre «l'opportunité de faire valoir son point de vue».

Y. D.

Nobel pour un «président» de guerre

Le président américain s'envolera, aujourd'hui, pour Oslo et recevra le jour suivant le prix qui lui a été décerné en octobre, "tout en assumant pleinement le fait de recevoir ce prix, peu après avoir décidé l'envoi de 30.000 soldats supplémentaires en Afghanistan", a ajouté son porte-parole. M. Obama évoquera "évidemment (...) la coïncidence entre la remise du prix Nobel de la paix et la décision d'envoyer des renforts en Afghanistan", a déclaré Robert Gibbs. Interrogé sur le fait de savoir si le président recevrait le prix en tant que "président de guerre", M. Gibbs a répondu: "Exactement." De nombreuses organisations ont prévu de manifester, demain, à proximité de l'hôtel où séjournera M. Obama à Oslo, notamment. pour protester contre l'engagement accru en Afghanistan.

MAGAZINE

LA PHYTOTHÉRAPIE AU SERVICE DES MAUX D'HIVER

Yemma Sadjia At Saïd nous propose quelques recettes

A force d'être en contact avec les plantes des pâturages et des maquis de nos altitudes, nos grands-mères ont fini par connaître leurs vertus et, par expérience, elles ont su les mettre au service de notre santé. Les propriétés bénéfiques des substances naturelles sont exploitées depuis les temps préhistoriques pour guérir. Des recettes ancestrales sont encore utilisées de nos jours. Elles nous permettent de profiter des secrets qui nous viennent des temps immémoriaux.

Vous vous sentez fiévreux, votre gorge vous brûle ; votre premier réflexe est de prendre un cachet d'Aspirine. Pourtant, bien souvent, une tisane naturelle ou une recette à base de plantes vous aiderez tout autant à éradiquer le mal. Les plantes aux vertus antiseptiques, antitussives et décongestionnements sont nombreuses. Avant de vous donner quelques tisanes des plus efficaces contre les rhume, grippe, angine, bronchite et trachéite, voici quelques recettes antirhume que nous propose yemma Sadjia, une octogénaire.

PAR OURIDA AIT ALI

Recettes d'antan proposées par Yemma Sadjia Mehious

Contre les maux de gorge et la voix enrouillée

Ingrédients :
2 c. à soupe d'huile d'olive vierge
2 c. à soupe de miel (aasel hor)

Préparation :
Dans un bol, bien mélanger avec une fourchette les deux ingrédients (huile et miel) jusqu'à obtenir un mélange quelque peu onctueux.
Mode d'emploi :
Avant de se coucher, prendre une c. à soupe de cette texture et bien se couvrir.

Contre la toux persistante de l'enfant :

Ingrédients :
1 c. à café de cumin bien moulu
1 c. à soupe d'huile d'olive
Préparation :
Bien mélanger les deux ingrédients, chauffer légèrement au bain-marie.
Mode d'emploi :
Le soir avant de mettre l'enfant au lit, prendre un peu de coton, le tremper dans la préparation et lui enduire les tempes. Lui couvrir la tête avec un bonnet jusqu'au matin.

Contre les éternuements, le nez bouché et les yeux larmoyants :

Ingrédients :
Une poignée de zaâtar
1 litre d'eau
Préparation :
Dans une casserole, porter à ébullition l'eau y jeter la poignée de zaâtar. Laisser frémir 1 minute et éteindre. Couvrir, laisser tiédir légèrement.
Mode d'emploi :
Au moment de se coucher, se couvrir la tête avec une serviette et faire des inhalations avec cette décoction. Rentrer au lit immédiatement.

Nez bouché chez les enfants de plus d'une année :

Ingrédients :
1 gousse d'ail
Un grain de meriouèt ou mernouèt
Préparation :
Moudre la meriouèt, écraser la gousse d'ail, bien mélanger. En extraire le jus.
Mode d'emploi :
Tremper un coton dans cette préparation. Le soir avant de coucher l'enfant lui mettre une léger goûte dans les deux narines et le mettre au lit. Son nez se dégagera.

Atténuer la toux nocturne des enfants ou adultes :

Ingrédients :
2 œufs
Une noix de beurre
Une c. à café de grains de sanoudj
2 bonne c. à soupe d'huile d'olive
Préparation :
Enduire une poêle avec la noix de beurre. Mettre sur un feu très léger. Casser les deux œufs, laisser cuire légèrement en remuant. Y ajouter la cuillerée de sanoudj et éteindre. Hors feu, ajouter les 2 c. à soupe d'huile d'olive vierge, mélanger, puis consommer au lit. Bien se recouvrir jusqu'au petit matin.

Pour prévenir angine et pharyngite :

Ingrédients :
1 c. à café de sel
Un quart de litre d'eau
Préparation :
Dans une casserole, porter à ébullition l'eau et le sel.
Mode d'emploi :
Dès le début d'une gêne ou d'une irritation de la gorge, faire immédiatement un gargarisme d'eau salée.
Dans la grande majorité des cas, tout rentre dans l'ordre le lendemain.

Les feuilles d'eucalyptus pour assainir l'air de la maison en cas de grippe :

Dans une grande marmite remplie à moitié d'eau, y mettre une bonne quantité de feuilles d'eucalyptus. Porter à ébullition pendant 10 à 15 minutes. Prendre la marmite d'eau (en prenant soin de ne pas se brûler) et traverser toutes les pièces de la maison afin que l'atmosphère soit imprégnée de toute la vapeur dégagée de cette infusion. **O.A.A.**

TRÈS IMPORTANT :

Il est à noter que ces recettes proposées ne peuvent en aucun cas substituer à un traitement médical en cas de grippe sévère, particulièrement en cette période de pandémie de grippe A/H1N1. Il est donc nécessaire de redoubler de précautions et de consulter un médecin en cas de doute.

L'EUCALYPTUS

Une formidable plante qualifiée de star de l'hiver

Tout le monde a entendu parler de cette plante qu'est l'eucalyptus. C'est, notamment, la plante que l'on trouve dans certaines pastilles et autres gommes et que l'on consomme l'hiver pour adoucir sa gorge. Mais, elle n'a pas seulement ce rôle, et peu nombreuses sont les personnes qui connaissent tous les bienfaits de cette formidable plante que l'on peut qualifier de star de l'hiver. Voici quelques atouts de l'eucalyptus.

Il préserve l'humidité de l'habitat :
L'eucalyptus est excellent pour préserver l'immunité de l'organisme. C'est pourquoi, le premier rôle que tout le monde lui reconnaît est celui d'aider à lutter contre les petits désagréments de l'hiver : toux à tendance grasse, rhumes. L'eucalyptus est vraiment royal pour décongestionner les voies respiratoires et stimuler les défenses immunitaires.
C'est également un parfait assainisseur d'ambiance.
L'eucalyptus a des vertus anti-inflammatoires et antalgiques :
Il est donc conseillé pour apaiser les douleurs musculaires et rhumatismales. Vous pouvez mélanger quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus avec une huile végétale neutre et vous masser sur les zones sensibles. Il chasse également efficacement les migraines.

C'est un bon stimulant de la circulation sanguine :
Par exemple, si vous souffrez de problèmes de circulation sanguine, n'hésitez pas à appliquer quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus associées à une huile végétale neutre et massez-vous délicatement les jambes de bas en haut par petits mouvements circulaires.

AUTRES REMÈDES

Tisane contre le rhume

Ingrédients :
1 bâton de cannelle
4 feuilles d'eucalyptus
4 clous de girofle
1 demi litre d'eau
Jus de citron.
Préparation :
Faire bouillir le bâtonnet de cannelle, les feuilles d'eucalyptus et les clous de girofle dans un demi-litre d'eau et laisser infuser dix minutes.
Mode d'emploi :
Filtrer. Boire trois à quatre tasses par jour en ajoutant le jus d'un demi-citron. Ajouter une c. à café de miel pour sucrer.

Sirop contre la toux

Ingrédients :
1 navet
1 oignon
3/4 de litre d'eau bouillante
4 c. à soupe de miel.
Préparation :
Couper en lamelles l'oignon et le navet, puis les plonger dans l'eau et les faire bouillir pendant 15 min.
Filtrer ensuite le mélange, le remettre sur le feu, ajouter du miel et laisser mijoter jusqu'à obtenir une texture sirupeuse. Lorsque la préparation nappe la cuillère, c'est prêt. Verser dans un flacon ambré.
Mode d'emploi :
Prendre 3 à 6 c. à café par jour.

BOISSONS CHAUDES

Les tisanes anti-rhume

Contre une légère fièvre, rien de tel qu'une bonne tisane de thym, agrémentée d'origan, pour adoucir une gorge irritée… Eh oui, les meilleurs remèdes aux petits soucis de l'hiver se cachent souvent dans votre cuisine.

L'eucalyptus :

On utilise beaucoup l'huile essentielle d'eucalyptus pour dégager et apaiser les voies respiratoires. Mais cette plante aux vertus antiseptiques est tout aussi efficace en tisane. Infusez une petite poignée de feuilles d'eucalyptus séchées dans un litre d'eau pendant 10 à 15 minutes. Utilisée en gargarisme, cette préparation soulage bien les angines.

Le fenouil (Besbas) :

Les graines de fenouil sont aussi bénéfiques contre les affections respiratoires. Elles dégagent les bronches et soulagent la toux. Mettez une demi-cuillerée à soupe de graines de fenouil dans une tasse de lait bouillant et sucrez la préparation avec un peu de miel pour adoucir la gorge.

L'anis vert (Hebat hlawa) :

Hippocrate le recommandait déjà contre la toux. En stimulant la formation de globules blancs (les leucocytes), qui assurent les défenses immunitaires, cette plante aide à lutter contre la maladie. Pour votre préparation, utilisez les graines du fruit. Broyez-les avec un mortier. Mettez-en une cuillère à soupe dans un litre d'eau et laissez infuser pendant 10 minutes.

L'aubépine (Zearir elberià) :

Les propriétés anti-infectieuses des graines d'aubépine aident à faire baisser la fièvre. Plongez deux cuillerées à soupe de ces graines dans un litre d'eau et laissez infuser 15 minutes. En cas d'angine, vous pouvez vous gargariser avec cette préparation. Cela soulagera votre gorge.

La bourrache (Lisan tour) :

Pour apaiser la toux et les maux de gorge, vous pouvez prendre une infusion de fleurs de bourrache. Cette plante originaire d'Afrique est aussi utilisée depuis le Moyen-Age pour combattre les états fiévreux. Infusez une poignée de fleurs dans un litre d'eau pendant 10 minutes.

La coriandre (El kosbar)

Dans la coriandre, tout s'utilise. Alors que les feuilles agrémentent votre cuisine à merveille, les graines, elles, vous aident efficacement à lutter contre la grippe. Leur action antiseptique vous aide à éradiquer le virus. La tisane de coriandre atténue, par ailleurs, les courbatures dues à la maladie. Laissez infuser deux cuillères à soupe de ces graines dans un litre d'eau pendant 10 minutes.

Le jasmin blanc :

Fraîches, les fleurs du jasmin blanc exhalent. Séchées, elles apaisent les affections respiratoires, calment et soulagent les maux de tête dus aux états grippaux. Infusez deux cuillères à soupe de ces fleurs dans un litre d'eau pendant 3 à 5 minutes.

La lavande (Khezana) :

Les diverses espèces de lavande sont toutes utilisées depuis l'Antiquité pour apaiser les maux de tête et combattre les rhumes et la grippe. La tisane de fleurs de lavande calme, en effet, la fièvre et la toux causées par ces affections saisonnières. Infusez une poignée de ces fleurs dans un litre d'eau ou de lait (pour soulager la gorge) pendant 10 minutes.

La mauve (Khobaz) :

C'est l'ennemie des affections respiratoires. Ses fleurs adoucissent les voies respiratoires. Infusez-en une petite poignée pendant 10 minutes dans un litre d'eau. Pour adoucir encore le mélange, vous pouvez pratiquer l'infusion dans du lait et sucrez avec du miel. Associé au lait, les vertus calmantes de la mauve favoriseront l'endormissement.

La mélisse :

Fraîches ou séchées, les feuilles de mélisse calment et combattent les affections respiratoires, tout en ayant l'avantage d'être absolument sans danger pour les femmes enceintes. Infusez une petite poignée de ces feuilles dans un litre d'eau pendant 10 minutes.

La menthe (Enaânaâ) :

Les infusions de menthe ne sont pas seulement délicieuses. Elles agissent aussi contre les affections saisonnières. Un remède stimulant, efficace en cas de rhume ou de toux et facile à trouver. Quel marchand des quatre saisons n'en vend pas ? Laissez infuser une petite poignée de feuilles dans un litre d'eau pendant 10 minutes. Si vos voies respiratoires sont congestionnées, vous pouvez aussi inhaler cette tisane. Le menthol contenu dans la plante les dégagera et les apaisera.

La marjolaine : (Merdkouch)

Ces plantes sont similaires. L'une est sauvage (l'origan), l'autre cultivée (la marjolaine). En phytothérapie, on utilise traditionnellement leurs fleurs pour adoucir la gorge et calmer la toux. On les prend en infusion : une poignée par litre, infusée pendant 10 minutes. Cela dit, l'origan séché que vous stockez dans vos placards de cuisine peut aussi faire l'affaire pour apaiser un mal de gorge dans l'urgence. Mettez-en deux grosses pincées dans un bol d'eau chaude ou, mieux, de lait chaud sucré avec du miel.

Le romarin (Aklil) :

Le romarin apaise et décongestionne les voies respiratoires. Il calme les quintes de toux et agit aussi sur la fatigue provoquée par la maladie. Tout en vous déstressant, il vous revigore. Pour vous préparer des tisanes, vous pouvez utiliser les fleurs tout comme les feuilles et les tiges. Laissez infuser une à deux branches (ou 2 à 3 cuillerées de fleurs) dans un litre d'eau. Comme pour l'origan, vous pouvez infuser le romarin dans du lait sucré avec du miel. Le remède est excellent avant d'aller dormir.

La sauge (Swak ennebi) :

Cette plante aide à faire chuter la fièvre et adoucit la gorge. Ses vertus stimulantes aident, par ailleurs, à combattre la fatigue causée par le rhume. La sauge se récolte du printemps à l'automne. Séchée, elle se conserve pendant un an. Pour les infusions, on utilise les feuilles du végétal. Contre le rhume, versez deux grammes de sauge dans une tasse de lait bouillant. Si vous utilisez une plante fraîche, doublez la dose. Attendez cinq minutes avant de boire.

Le thym (Z'itra) :

Cette plante que chacun a dans son placard est le remède par excellence contre le rhume. Ses vertus antiseptiques aident à éradiquer le virus et à faire tomber la fièvre. Ses effets adoucissants apaisent et décongestionnent les voies respiratoires. Infusez deux branches de thym dans un litre d'eau pendant 5 à 10 minutes.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR L'INSERTION DES HANDICAPÉS DANS LE MONDE DU TRAVAIL

L'association "Ferdja oua ferha" s'implique

Sur initiative de l'association "Ferdja oua ferha", une journée d'études avec pour thème l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail a été organisée au courant de cette semaine à Alger. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en exergue le quotidien social «difficile» des personnes en situation de handicap qui aspirent à une vie décente et à se sentir citoyen à part entière, ont souligné les participants à l'ouverture de cette journée d'étude.

PAR YOUNES DJAMA

«L'insertion des personnes handicapées dans la vie professionnelle ordinaire demeure difficile. Les jeunes handicapés diplômés des centres spécialisés ou même des universités souffrent réellement du chômage, en dépit de leur formation et compétences», a relevé la présidente de l'association, Nacera Beneddine. Un appel a été lancé pour la prise en charge de la catégorie des handicapés qui sont au chômage. «Les jeunes handicapés au chômage méritent que l'on s'occupe d'eux. Malgré leur prise en charge par des établissements spécialisés où ils ont reçu une éducation et une formation adaptées, dans des domaines tels que la couture, la coiffure, l'informatique et autres, ces personnes restent en attente d'une insertion socioprofessionnelle», a indiqué la présidente de l'association "Ferdja oua ferha". Notons que des communications ont été présentées lors des travaux par des médecins, psychologues et formateurs sur la place du handicapé dans la société et de son insertion professionnelle, les caractéristiques psychologiques du handicap et l'aspect psychosocial de la surdité. Des ateliers thématiques ont été organisés au profit de personnes non handicapées afin de les sensibiliser et les motiver en vue de mener des actions en faveur des personnes en situation de handicap dans le but de contribuer à leur insertion socioprofessionnelle. Il est important de rappeler, par ailleurs, que ce sont quelque 2.000.000 de handicapés algériens qui disposent aujourd'hui d'une convention internationale qui vise à promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous leurs droits et de toutes les libertés fondamentales et à promouvoir leur dignité depuis le 30 mars 2009, en fait depuis que l'Algérie a signé la convention onusienne relative à leurs droits du 13 décembre 2006.

Y. D.

ASSOCIATION ALGÉRIENNE DE L'INSUFFISANCE RÉNALE

Axe sur une meilleure prise en charge de la maladie

A l'initiative de l'Association algérienne de l'insuffisance rénale, d'hémodialyse et de greffe, une rencontre nationale sur l'insuffisance rénale, a été organisée cette semaine à Tlemcen. Lors de cette rencontre scientifique, organisée à la faculté de médecine de Tlemcen, le docteur Benmansour, président du comité scientifique de cette rencontre, a indiqué que le nombre des insuffisants rénaux a connu une nette croissance ces dernières années dépassant 13.000 au niveau national, il expliquera que la prise en charge de ces malades a atténué leurs souffrances, surtout par les séances d'hémodialyse qui sont devenues bien plus «aisées» à suivre grâce aux conditions offertes et le suivi médical. «*La disponibilité des médicaments au niveau des centres hospitaliers et aux services de transfusion sanguine, a aidé l'opération de prise en charge des malades souffrant d'anémie, leur épargnant des transfusions du sang pour assurer leur équilibre sanguin*», a-t-il dit. Selon le même responsable, la wilaya de Tlemcen, qui compte plus de 500 insuffisants rénaux, a enregistré, depuis 1984, l'ouverture de nouveaux centres de transfusion sanguine dotés d'équipements médicaux et d'ameublement sophistiqués. Les huit centres répartis entre secteurs public et privé de la wilaya de Tlemcen ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour une meilleure prise en charge des malades, notamment au CHU qui dispose de 13 appareils prenant en charge 100 malades, du centre de Maghnia avec 10 appareils (50 malades). Outre la disponibilité des médicaments et des équipements adéquats, une amélioration dans les interventions de greffes rénales est relevée, selon le même docteur qui a ajouté que plus de dix opérations de ce genre ont été pratiquées depuis un an dans cette wilaya.

Y. D.

Mots sur Maux

PAR INES AMROUDE

Pour une ville plus "verte"

Pour la protection de l'environnement, l'association "Bariq 21" de Skikda a multiplié les appels et les initiatives et a invité, dimanche dernier, les habitants de la ville, en distribuant prospectus et dépliants dans la rue, à "*utiliser le moins possible leurs véhicules*". A l'occasion de la Journée internationale du volontariat qui précède le début de la Conférence de Copenhague sur le climat (7 au 18 décembre 2009), cette association skikdie a voulu "*célébrer ce double événement par une action concrète sur le terrain*", a indiqué son président, Mohamed Tabouche. Selon lui, la population de la ville de Skikda est "*pleinement concernée par les changements climatiques, causés principalement par les émanations de gaz à effet de serre, particulièrement celles provoquées par les pots d'échappement*" des véhicules automobiles. "*Cela nous a encouragé à confectionner et à distribuer des dépliants explicatifs pour inviter les citoyens à se déplacer en ville, autant que faire se peut, sans l'utilisation de leurs voitures",* a ajouté M. Tabouche, expliquant que le but de cette action est "*d'arriver à faire prendre conscience aux citoyens des périls liés aux changements climatiques et de leurs effets dévastateurs sur l'environnement et l'avenir de l'humanité de manière générale*". Pour le président de "Bariq 21", il n'est "*pas utopique d'espérer que les Skikdis, qui disposent aujourd'hui, d'une flotte importante de transport urbain et d'un téléphérique, puissent laisser, ne serait-ce qu'un jour par semaine, leur voiture au garage*". Les dépliants distribués contiennent notamment des chiffres avancés par l'Office national des statistiques (ONS), montrant que *"65 % de l'air passant par nos poumons est pollué*", qu'une grande partie (40 %) de la pollution atmosphérique est causée par les véhicules de transport et que 1.500 personnes meurent chaque année en Algérie à la suite de problèmes respiratoires aigus.

I. A.

Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu… Actu…

SUR INITIATIVE DE L'ASSOCIATION ALGÉRIENNE DES SPÉCIALISTES EN ORL

La surdité et les implants cochléaires en débat aux 2es Assises médicales internationales de Annaba

Les opérations d'implants cochléaires, les conditions physiologiques et techniques et le suivi, ont été au centre des 2es Assises médicales internationales tenues samedi passé à Annaba. Cette rencontre scientifique qui a réuni, à l'initiative de l'association algérienne des spécialistes en ORL et en chirurgie maxillo-faciale, d'éminents spécialistes en ORL nationaux, français, belges et libanais, vise à débattre des derniers progrès réalisés en matière de prise en charge de la surdité, notamment les implants cochléaires et les techniques orthophonistes susceptibles d'éviter le handicap. Les communications présentées à cette occasion ont, dans leur majorité, mis l'accent sur la nécessité d'un diagnostic précoce de cet handicap afin d'assurer une bonne efficacité à l'opération d'implant et de rééducation fonctionnelle pour le recouvrement de l'ouïe et du langage. Selon le Dr Nadia Djerrad, les opérations d'implants cochléaires qui ont débuté en 2007 au CHU de Annaba ont permis d'effectuer 245 opérations d'implants sur des patients issus de l'est et du sud est du pays et ce sur 600 opérations du genre effectuées à l'échelle de tout le pays. Le suivi des opérations et de la rééducation fonctionnelle pour le recouvrement des facultés de l'ouïe et du langage font l'objet de séances périodiques de la part d'équipes médicales créées à cet effet dans plusieurs wilayas, explique la même intervenante. Le Pr Jean-Pierre Bebear de France a pour sa part présenté un bilan des implants cochléaires effectués au CHU de la ville française de Bordeaux, mettant en exergue les méthodes de diagnostic de la surdité, d'évaluation de son degré, les techniques opératoires et le type d'instruments et équipements utilisés dans la prise en charge des patients. La cinquantaine de communications au programme de cette rencontre scientifique de trois jours donnent un large aperçu des dernières découvertes en matière d'implants cochléaires, les techniques d'entretien de ces implants et les difficultés d'adaptation à ces appareils de recouvrement du sens de l'audition.

EN ORGANISANT PLUSIEURS SORTIES SUR LE TERRAIN

Aspewit œuvre pour une culture écologique chez les jeunes

L'Association de sauvegarde et de promotion de L'environnement de la wilaya de Tlemcen (Aspewit) oeuvre à inculquer les principes de la culture écologique aux jeunes en intensifiant les rencontres avec la population scolaire. A cet effet, elle organise des sorties vers des sites de protection de l'environnement, tels les stations d'épuration d'eau et de traitement de déchets ainsi que les réserves d'animaux et cynégétique dont des espèces menacées d'extinction. Selon le président de l'association, Morsli Bouayad, ces rencontres de sensibilisation, initiées mensuellement en collaboration avec la Direction de l'éducation et des partenaires intéressés par la protection et la promotion de l'environnement, visent à établir des contacts directs avec les élèves. Le but étant d'informer, au sein même des établissements scolaires, de la situation difficile que rencontre l'environnement et des défis auxquels il fait face, notamment le problème du réchauffement climatique. M. Morsli a indiqué que ces rencontres sont sanctionnées par des sorties vers des sites de la région où sont mis en relief les efforts déployés tant par les pouvoirs publics que par la société civile pour lutter contre les effets multiformes de la pollution. Les sites retenus sont généralement les stations d'épuration des eaux usées destinées à l'irrigation agricole de Chetouane, Maghnia, et les Centres d'enfouissement technique (CET). In situ, un diagnostic est fait en présence des élèves qu'on associe aux actions de reboisement, au nettoyage, à la protection des zones humides et des sources d'eau, tout en déterminant le rôle de chacun au sein de la société pour contribuer à sauvegarder les ressources naturelles

Si vous désirez vous faire connaitre, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

CONFÉRENCE DE PRESSE DU GROUPE AMÉRICAIN "STUDENT LOAN"

La country music en Algérie

Dans le cadre de la coopération culturelle entre l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, le ministère de la Culture et l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), le groupe de musique américain "Student Loan" a animé, hier, une conférence de presse à la villa Abdelatif pour annoncer sa tournée en Algérie ainsi que les différentes activités envisagées en marge du spectacle.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le groupe «Student Loan» en concert.

Noureddine Boukhatem, directeur adjoint de l'Agence algérienne du rayonnement culturel s'est dit «*heureux de participer à ce genre d'initiatives qui permettent de rapprocher les peuples et leurs cultures*».

Marissa Scott, conseillère aux affaires culturelles de l'ambassade a fait savoir, quant à elle, que ce groupe est connu aux USA pour sa musique traditionnelle «*de bluegrass traditionnelle et moderne (une branche de la musique country) à l'instar de votre musique raï*».

Le groupe "Student Loan" a affirmé sa volonté de découvrir les genres musicaux d'autres pays. «C*'est ce qui nous a mené aujourd'hui à venir en Algérie. Nous voulons, par notre présence, partager notre musique à travers des soirées musicales, mais également des masters class avec les étudiants de l'Institut national supérieur de musique*», affirme l'un des membres du groupe, Liz Chibucos.

Durant son séjour de six jours, du 7 au 13 décembre, ce groupe animera deux concerts à Alger, le 10 et le 12 décembre au palais de la culture Moufdi-Zakaria, et le troisième au Théâtre régional de Annaba. Le quatuor américain mettra ainsi à profit sa visite pour faire connaître le bluegrass aux étudiants de musique en animant des masters classes dans les deux wilayas et des soirées pour le large public.

Reste que "Student Loan" joue certes de la musique bluegrass traditionnelle et moderne mais avec des éléments de rock, jazz et blues. Le groupe possède un répertoire propre ainsi qu'un vaste répertoire de grands musiciens tel que Bill Monroe, The Beatles, Phish and Sublime.

Guitare, violon, banjo, basse et mandoline sont les instruments que les mélomanes apprécieront grâce à ce groupe atypique.

Le nom de ce groupe vient de l'époque où ils étaient étudiants. Vu qu'aux USA, les étudiants sollicitent habituellement des prêts bancaires pour pouvoir poursuivre leur cursus universitaire, les éléments du groupe ont pris ce nom par dérision «Student Loan» (Le prêt étudiant).

Avec des chansons originales et une vaste bibliothèque de reprises de groupes, aussi divers que Thelonious Monk, The Beatles, Bill Monroe et The Grateful Dead, mélange bluegrass traditionnel et musique folklorique avec des éléments de rock, de jazz et de blues, le "prêt étudiant" a un son qui défie les genres et est à la fois familier et nouveau.

Basée à Portland, en Oregon, ce groupe a imposé son style rapide et furieux à des publics tant national qu'international en leur proposant deux albums qui ont connu un grand succès *Wake up to the Student Loan* en 2006 et *A New et Différent Life* en 2008.

Bluegrass est donc un genre de musique populaire, vocal et instrumental qui a fait son apparition dans le sud-est des États-Unis juste après la Seconde Guerre mondiale. Bien qu'on la classe dans la catégorie du country, elle partage également les traditions et le public contemporain du folk. Le terme «bluegrass», utilisé à partir du milieu des années 50, est inspiré du groupe Blue Grass Boys, un des pionniers du style.

Habituellement, le jeu instrumental est virtuose; les chanteurs solistes, tout comme ceux qui tiennent les voix d'accompagnement, utilisent le registre aigu. À l'instar du country, le bluegrass s'est fait d'abord connaître au Canada par le biais d'enregistrements, d'émissions radiophoniques et de concerts mettant en vedette des musiciens américains.

K. H.

LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN SELON CONTI

Ça bouge sur les planches

PAR NADIR HAMMOU

Elle s'appelle Anne Conti, elle a débarqué lundi soir à Alger, avec, dans ses bagages, près de vingt ans de scène et aussi un nouveau concept théâtral. Elle était avec sa bande sur les planches du Centre culturel français, pour jouer "*Stabat mater furios",* une tragédie de Jean Pierre Siméon. Un texte débordant de haine, d'amertume et de rancune. Le Stabat mater étant, à la base, un chant moyenâgeux évoquant les souffrances de la vierge Marie et la crucifixion de son fils. Une fois les pages de Siméon déclamées, ce chant deviendra une prière profane ressortant au deuil qui vient régler son compte à l'homme de guerre.

A travers ce texte, l'auteur souhaitait donner la parole à la femme pour qu'on puisse l'entendre s'exprimer sur la guerre des paroles qui dépasse la simple anecdote. C'est un texte qui libère le regard sur soi de la fille, de la sœur, et de la femme, dans ce milieu dominé par des hommes qui se font la guerre et ce, depuis la nuits des temps. Toutes ces émotions sont galvanisées grâce à un poème si captivant et imagé que le spectateur a l'impression de voir ces scènes narrées. Et cela, sans compter sur la mise en scène très anticonformiste d'Anne Conti et de Patricia Pekmezian qui en a rendu plaisante la lecture. Anne, une jolie boule d'énergie qui cumule la mise en scène, la conception, l'adaptation, et l'interprétation depuis de longues années, a tenu une sorte de théâtre sur fond musical, un spectacle fort agréable qui garde de grandes distances avec la comédie musicale qui est un tout autre genre et qui se rapproche intimement du quatrième art.

Anne Conti était à ses cotés, Stéphane Zuliani, à la percussion et Vincent Le Noan, aux cordes (violoncelle, contrebasse, et guitare). Ce fabuleux trio a créé des espaces scéniques ouverts aux mots, à la musique, au chant, et au silence. De petites séquences sonores qui sautent de la tragédie pure au rock puis qui se calme en murmure pour mourir en silence et mieux surprendre et accrocher par la suite.

C'est dans cette atmosphère époustouflante qu'on a déclamé par le chant, le cri et les larmes la prière, à la limite de la tristesse, de la jeune fille maintenant devenue femme et qui a tenu à transmettre à l'assistance, la souffrance de la guerre et son aversion à l'endroit du guerrier.

Les spectateurs ont été subjugués par l'énergie qui s'y est dégagée, et impressionnés par le jeu et la voix de l'actrice dont l'intonation se rapproche réellement du silence. On sent un flux constant d'émotions dans la salle qui nous envahit. Les gens qui ont tenu à y assister ont ovationné dans la communion le théâtre selon Conti et Siméon, qui auront gagné leur pari à Alger aussi.

N. H.

UN FILM SUR OTHMANE BALY

Diffusion prévue avant juin 2010

Othmane Baly, l'homme de pluie, est le titre d'un documentaire-fiction sur la vie et le parcours musical de ce chanteur targui disparu prématurément en mai 2005 et qui sera diffusé en Algérie avant juin 2010, a indiqué, lundi à Alger, le réalisateur algérien Mohamed Zaoui.

M. Zaoui, qui est actuellement en repérage à Alger, pour les besoins de ce documentaire, a déclaré à l'APS que "cette oeuvre d'une heure 20 minutes, vise à rendre hommage à ce chantre de la culture targuie algérienne".

Il a affirmé que ce documentaire reproduira des passages entiers de l'enregistrement d'un entretien exclusif et inédit d'une durée de 60 minutes de Baly datant de 2004.

"Il s'agit d'un entretien que le défunt m'avait accordé à Londres, lors de la cérémonie marquant le 40e anniversaire de Sonatrach", a-t-il précisé.

Ce documentaire-fiction qui retracera le parcours de l'artiste disparu, sera agrémenté par plusieurs intervenants de son entourage, dont son fils Nabil qui perpétue l'art de son père, ainsi que plusieurs artistes algériens et étrangers, a expliqué M. Zaoui.

Parmi ces artistes, cités par le réalisateur, figurent plusieurs musiciens de renom, entre autres, Steve Shehan, compositeur d'origine américaine, le Français Thierry Robbin, et le jazzman Jean-Marc Padovani.

Des artistes algériens connus interviendront également dans cette oeuvre, à l'instar de Aït Menguellet, Khelifi Ahmed, Redha Doumaz, Hamid Baroudi, Baaziz et Djamel Allam.

UNE EXPOSITION SUR LA PALESTINE À CONSTANTINE

L'expérience de la restauration d'El-Khalil au menu

Une exposition, retraçant l'expérience de réhabilitation du centre de la ville antique d'El-Khalil en Palestine, s'est ouverte lundi après-midi à Constantine sous le thème "El Khalil, architecture et identité d'un peuple".

Rappelant l'histoire de cette cité de Cisjordanie, l'exposition met en valeur les étapes traversées par El-Khalil durant les 13 années consacrées à sa restauration.

Une restauration qui a redonné à cette ville, qui comptait à peine 400 âmes en 1996, une réelle dimension urbaine et qui lui a permis de récupérer la splendeur de son architecture traditionnelle, miroir de plus de 4.000 ans d'histoire. L'exposition met également en lumière la stratégie de préservation qui a pris en compte aussi bien les biens matériels que d'autres valeurs non matérielles en rapport avec le mode de vie, l'organisation sociale, les métiers et les traditions.

L'exposition a, par ailleurs, donné l'occasion aux responsables de la cellule de réhabilitation de la vieille ville de Constantine d'évoquer, à nouveau, la démarche suivie en la matière et promouvoir l'expérience menée à titre pilote au niveau de la rue Mellah-Slimane dans le quartier de Souika qui, ont-ils assuré, sera "plus visible dans les mois à venir".

APS

175.000 DOLLARS POUR UNE PEINTURE SUR MICHAEL JACKSON

L'artiste n'a jamais pu la voir de son vivant

175.000 dollars pour une peinture sur Michael Jackson en armure sur un cheval blanc a trouvé preneur pour 175.000 dollars lors d'"Art Basel", la manifestation d'art contemporain de Miami (Floride, sud-est des Etats-Unis), a annoncé à l'AFP la galerie qui a vendu le tableau.

L'oeuvre avait été commandée par Michael Jackson en 2008 à Kehinde Wiley, un artiste travaillant à New York, mais le "roi de la pop" n'a jamais pu voir le résultat avant son décès, survenu le 25 juin. Le tableau est baptisé "Portrait équestre de Philippe II" car il s'inspire du portrait du même nom, peint en l'honneur du roi d'Espagne par Pierre-Paul Rubens (1577-1640).

On y voit un Michael Jackson, cheveux et cape au vent, bardé d'une armure en or et argent, dont la monture d'un blanc virginal se cabre légèrement. La tête du "roi de la pop" est surmontée d'une couronne de lauriers, tenue par un chérubin.

Le tableau mesure 3,51 mètres sur 3,10 mètres et a été vendu dimanche soir lors de la clôture d'Art Basel "pour 175.000 dollars (...) à un collectionneur allemand", a indiqué à l'AFP Kathy Grayson de la galerie new-yorkaise Deith Projects, sans révéler l'identité de l'acheteur.

AFP

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° : 01/2009/C.A

Le président de l'assemblée populaire communale de BOUFARIK lance un concours national d'architecture pour le choix de bureau d'étude et le suivi du projet :
- Réalisation d'une bibliothèque communale en milieu urbain
Les bureaux d'études inscrits au tableau d'architecture agréés, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'APC contre paiement d'une somme de deux milles dinars (2000 DA).

Le dossier sera présenté conformément au cahier des charges en trois enveloppes :
- La 1re enveloppe : contiendra deux sous enveloppes scellées qui sont :
- Enveloppe A :contiendra les pièces du dossier administratif ainsi que le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant le numéro de code formé de 02 lettres et 06 chiffres qui aurait été choisi par le soumissionnaire et la mention:
Dossier administratif à ne pas ouvrir
Concours national d'architecture
Projet / étude et suivi de la réalisation d'une bibliothèque Communale en milieu urbain
- Enveloppe B : contiendra l'offre financière (coût de l'étude - suivi - l'offre) portant le numéro de code formé de 02 lettres et 06 chiffres qui aurait été choisi par le soumissionnaire et la mention :
Dossier l'offre financière à ne pas ouvrir
Concours national d'architecture
Projet / étude et suivi de la réalisation d'une bibliothèque Communale en milieu urbain

- La 2eme enveloppe : contiendra l'ensemble des documents graphiques sous enveloppe scellée avec la mention et la référence de l'appel d'offres et le numéro de code. Ce numéro doit être porté sur un rectangle de 10/3 cm au bord supérieur droit sur l'ensemble des pièces graphiques.
- La 3eme enveloppe : scellée devra contenir la fiche de codification du concurrent avec le numéro de code choisi, qui sera aussi porté sur l'enveloppe extérieure intitulée fiche de codification. La seule mention sur cette enveloppe sera :
"Fiche de codification du candidat à ne pas ouvrir"
Concours national d'architecture
Projet / étude et suivi de la réalisation d'une bibliothèque Communale en milieu urbain

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres le 06 janvier 2010 avant 14 H 00 au siège de la commune de Boufarik -bureau des marchés -.
L'ouverture des plis des offres se fera le jour même correspondant à la date de dépôt des offres en séance publique au Siège de la commune de BOUFARIK, le 06 janvier 2010 à 14H00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 Jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Président de l'Assemblée Populaire
Communale de BOUFARIK

Midi Libre N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - ANEP 788 383

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° : 02/2009/C.A

Le président de l'assemblée populaire communale de BOUFARIK lance un concours national d'architecture pour le choix de bureau d'étude et le suivi du projet :
- Réalisation d'une bibliothèque communale urbaine supérieure

Les bureaux d'études inscrits au tableau d'architecture agréés, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'APC contre paiement d'une somme de deux milles dinars (2000 DA).

Le dossier sera présenté conformément au cahier des charges en trois enveloppes :
- La 1re enveloppe : contiendra deux sous enveloppes scellées qui sont :
- Enveloppe A : contiendra les pièces du dossier administratif ainsi que le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant le numéro de code formé de 02 lettres et 06 chiffres qui aurait été choisi par le soumissionnaire et la mention :
Dossier administratif à ne pas ouvrir
Concours national d'architecture
Projet / étude et suivi de la réalisation d'une bibliothèque Communale urbaine supérieure
- Enveloppe B : contiendra l'offre financière (coût de l'étude - suivi - l'offre) portant le numéro de code formé de 02 lettres et 06 chiffres qui aurait été choisi par le soumissionnaire et la mention :
Dossier l'offre financière à ne pas ouvrir
Concours national d'architecture
Projet / étude et suivi de la réalisation d'une bibliothèque Communale urbaine supérieure

- La 2eme enveloppe : contiendra l'ensemble des documents graphiques sous enveloppe scellée avec la mention et la référence de l'appel d'offres et le numéro de code. Ce numéro doit être porté sur un rectangle de 10/3 cm au bord supérieur droit sur l'ensemble des pièces graphiques.
- La 3eme enveloppe : scellée devra contenir la fiche de codification du concurrent avec le numéro de code choisi, qui sera aussi porté sur l'enveloppe extérieure intitulée fiche de codification. La seule mention sur cette enveloppe sera :
"Fiche de codification du candidat à ne pas ouvrir"
Concours national d'architecture
Projet / étude et suivi de la réalisation d'une bibliothèque Communale urbaine supérieure

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres le 07 janvier 2010 avant 14 H 00 au siège de la commune de Boufarik -bureau des marchés -.
L'ouverture des plis des offres se fera le jour même correspondant à la date de dépôt des offres en séance publique au Siège de la commune de BOUFARIK, le 07 janvier 2010 à 14H00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 Jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale de BOUFARIK

Midi Libre N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - ANEP 788 385

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK

- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 11/2009

Le président de l'assemblée populaire communale de BOUFARIK lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :
- AMENAGEMENT URBAINS (aménagement trottoirs pourtour CEM Victor Hugo, aménagement trottoirs pourtour école larbi tebessi, aménagement placette mitoyenne au siège de l'APC)

Les entreprises qualifies dans le domaine de travaux publics ; intéressées par la présente annonce peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de BOUFARIK, contre paiement de la somme de 1000,00 DA.

Les offres accompagnées de pièces administratives prévues par la réglementation en vigueur Doivent parvenir sous double enveloppes cachetés et obéir à la réglementation régissant les marchés publics tel que stipulé par le décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002, complété et Modifié par le décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008.

Les Soumissions se décomposent en deux parties et dans deux enveloppes distinctes :
1- OFFRE TECHNIQUE :
- Attestation de qualification de l'entreprise de 2eme catégorie ou plus dans le domaine.
- Copie légalisée du registre de commerce.
- Bilan des trois dernières années.
- Casier judiciaire au moins 3 Mois.
- Copie de l'Extrait de rôles.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Copie légalisé de mise à jour (CNAS. CASNOS-CACOBATH).
- Attestation de bonne exécution.
- Statut de l'entreprise
- planning de l'exécution des travaux.
- Liste des matériels.
- Liste des moyens humains.
- Déclaration à souscrire.
N.B = Toutes les pièces légalisées.

2- OFFRE FINANCIERE :
- Soumission.
- Borderaux des prix unitaire.
- Devis quantitatif et estimatif.

Les soumissions doivent être adressées à :
Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de BOUFARIK
Sous double enveloppes dans une enveloppe principale anonyme et devront

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT POUR
- AMENAGEMENT URBAINE (aménagement trottoirs pourtour CEM Victor Hugo, aménagement trottoirs pourtour école larbi tebessi, aménagement placette mitoyenne au siège de l'APC)
.(A ne pas ouvrir).
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres le 29 décembre 2009 avant 14 H 00 au siège de la commune de Boufarik-bureau des marchés.

L'ouverture des plis des offres se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres en séance publique au Siège de la commune de BOUFARIK, le 29 décembre 2009 à 14H00

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 Jours à compter de la date Limite de dépôt des Offres.

Le Président de l'assemblée Populaire
communale de BOUFARIK

Midi Libre N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - ANEP 788 387

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme
Office de promotion et de Gestion Immobilière De la Wilaya de Tébessa

N° : 8388/OPGI/2009

Avis D'Attribution Provisoire "Avis d'Appel D'Offre N° 01/2009"

l'office de promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa déclare l'attribution Provisoire de l'avis d'appel D'offre **N° 01/2009** paru au quotidiens nationaux le **25/07/2009 ANNAHAR et 25/07/2009 (Midi libre)** suivant le tableau ci-dessous

PROJETS	ETP	Montant du marché	Délai de D'exécution	Evaluation technique	O.B.S
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 172 logts sociaux à Tébessa	EL-OUAFI YACINE	4.287.490.00 DA Après vérification et correction	90 Jours	31.33 Points	Offre moins disante
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 430 logts à Tébessa	DHIB MAHDI	4.295.011.24 DA	60 Jours	28.67 Points	Offre moins disante
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 170 logts sociaux à Tébessa	BACHAGHA SOUFIANE	3.422.502.00 DA Après vérification et correction	45 Jours	26.66 Points	Offre moins disante
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 300 logts à El-ouanza	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 55 logts à El-ouanza	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 50 logts à El-aouinet	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 80 logts à El-aouinet	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 40 logts à Boukhadhra	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 60 logts à Boukhadhra	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Travaux d'étanchéité + Evacuation des eaux pluvial pour : 224 logts à Bir-el-ater	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive

- Le choix de l'Entreprise est justifié par le prix, qualité et les délais ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.
- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - ANEP 788 271

L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

Lorsque le cœur n'arrive plus à assumer ses fonctions de pompage

L'insuffisance cardiaque est une pathologie au cours de laquelle le cœur n'arrive plus à assumer ses fonctions de pompage. Facteurs de risques, prévention, traitement ; ce qu'il faut savoir.

PAR SORAYA HAKIM

On dit qu'il peut se briser en mille morceaux, qu'il a ses raisons que la raison ne connaît pas ou encore qu'on l'a sur la main. Emprunt d'une histoire et d'une mythologie vieilles comme l'Humanité, le cœur a toujours représenté le siège de nos émotions et de nos sentiments. Mais c'est aussi et surtout un moteur essentiel pour notre organisme sans qui nous ne serions que peu de choses.

Comment ça marche le cœur ?

Puissant organe pas plus grand que la taille d'un poing fermé, le cœur est composé de deux pompes coordonnées (le cœur droit et le cœur gauche) qui assurent la circulation du sang dans tout l'organisme. Il faut également savoir qu'il existe un circuit fermé entre les poumons et le sang : le cœur se charge de redistribuer le sang oxygéné, en provenance des poumons, au reste du corps et d'envoyer le sang appauvri en oxygène aux poumons.

Le cœur droit et le cœur gauche sont eux-mêmes divisés en 2 compartiments : l'oreillette et le ventricule. Ce sont les contractions cardiaques qui permettent de propulser le sang à travers l'immense réseau vasculaire de l'organisme.

Chaque contraction cardiaque (il y en a plus de 3 milliards au cours d'une vie) se déroule en 2 phases :

- Première phase : la diastole. Durant cette phase, le cœur se relâche et se remplit de sang.

- Deuxième phase : la systole. Là, le cœur se contracte et chasse le sang dans la circulation générale.

L'ensemble du cycle n'excède pas 1 seconde.

En cas d'insuffisance cardiaque, cette mécanique bien huilée s'affole et le cœur n'arrive plus à assumer son rôle. L'insuffisance se définit comme étant une affection où le cœur pompe le sang de façon trop faible, causant une importante diminution du débit cardiaque et une congestion du retour veineux vers le cœur et les poumons.

On distingue plusieurs types d'insuffisance selon le côté du cœur touché, droit ou gauche, et selon la phase de la contraction cardiaque qui est affectée, diastolique ou systolique. Les causes, les traitements et les symptômes diffèrent en fonction de la forme d'insuffisance. De manière générale, l'insuffisance cardiaque est une complication de pathologies ou de dysfonctionnements préexistants. Bien qu'elle puisse survenir chez de jeunes sujets, l'insuffisance cardiaque est beaucoup plus fréquente chez les personnes âgées. D'une part, parce qu'elles sont davantage susceptibles de développer des maladies cardiaques et, d'autre part, parce les modifications liées au vieillissement altèrent la capacité de pompage du cœur.

Situation normale : lors de la diastole (phase A), les ventricules (cavités inférieures du cœur) se remplissent normalement et lors de la diastole (phase B), ils pompent environ 60% du sang vers l'extérieur.

- Insuffisance cardiaque systolique : lors de la diastole (phase A), les ventricules anormalement dilatés se remplissent de sang mais ne pompent que 40% à 50% du sang vers l'extérieur lors de la systole (phase B).

- Insuffisance cardiaque systolique : ici, c'est lors de la diastole (phase A) que le fonctionnement est anormal. Les ventricules rigides se remplissent moins bien de sang que normalement. Le cœur expulse effectivement 60% du sang vers l'extérieur lors de la systole (phase B) mais la quantité de sang expulsée est inférieure à la normale.

Selon la phase du cycle de la contraction cardiaque touchée, la diastole ou la systole, on parlera soit d'insuffisance cardiaque diastolique soit systolique. Les symptômes, quant à eux, diffèrent très peu d'une forme à l'autre, ils dépendent surtout du côté du cœur qui est affecté.

- Insuffisance cardiaque systolique : C'est la forme d'insuffisance cardiaque la plus fréquente. Ici, le cœur se contracte moins et n'arrive pas à renvoyer dans la circulation la quantité de sang reçue comme il le fait lorsqu'il fonctionne normalement. Par conséquent, le sang reste dans les cavités cardiaques inférieures et s'accumule ensuite dans les veines. Les maladies des artères coronaires, myocardite, tachycardie, infarctus du myocarde par exemple, sont une cause fréquente d'insuffisance cardiaque systolique. Généralement, ces maladies coronaires sont la résultante d'une accumulation de facteurs de risques cardiovasculaires : hypercholestérolémie, diabète de type 2, tabagisme, etc.

Par ailleurs, l'insuffisance cardiaque systolique, du fait même de ses causes, s'observe plus souvent chez des sujets jeunes, c'est-à-dire âgés de moins de 60 ans.

- Insuffisance cardiaque diastolique

Dans ce cas de figure, le cœur reste contracté et ne se relâche pas normalement après la contraction. Bien qu'il soit en mesure d'expulser une quantité normale de sang hors de ventricules, sa contraction ne permet pas un remplissage normal de ses cavités par les veines. Comme dans l'insuffisance systolique, le sang qui est ramené au cœur s'accumule dans les veines. Les principaux facteurs de risque de l'insuffisance cardiaque diastolique sont l'hypertension artérielle et l'âge (les deux allant souvent de pair). Ainsi, il n'est pas étonnant que cette forme d'insuffisance soit prédominante chez des sujets âgés.

S. H.

Le strabisme est la perte du parallélisme des axes oculaires

La vision normale est binoculaire et stéréoscopique, elle est le résultat de l'emploi simultané des deux yeux et donne le sens du relief.

Lorsque les axes visuels ne sont plus parallèles, la vision est sans relief et les objets sont vus double.

Le strabisme peut être divergent si l'axe de l'œil est dévié en dehors et convergent s'il est dévié en dedans.

Le strabisme a pour conséquences un désordre esthétique et la possibilité de voir survenir une Amblyopie si le diagnostic n'est pas fait assez tôt et si le traitement n'est pas institué immédiatement chez l'enfant. Un œil est amblyope lorsque son acuité diminuée fortement n'est pas améliorée par des verres correcteurs. La consultation du spécialiste vers l'âge de six mois est indispensable

Que se passe-t-il ?

Le strabisme provoque une double perception au niveau du cerveau. Deux images différentes sont transmises et une neutralisation se développe alors. Le cerveau recevant deux images inhibe l'une des deux et la supprime.

Si l'inhibition intéresse le même œil, elle devient irréversible. C'est cela l'amblyopie. Donc il y a perte de la vue malgré un œil qui semble normal. Ceci explique que les enfants non traités à temps seront borgnes pour la vie. Cette amblyopie ne survient que si la neutralisation correspond toujours à l'image en provenance du même œil. Ceci explique la raison du traitement qui consiste à rendre cette inhibition alternante en mettant devant un œil un pansement occlusif pour quelques jours, le pansement étant ôté et remis par période de 48 heures. Par ailleurs, il existe souvent une hypermétropie qu'il est indispensable de corriger par le port de lunettes le plus tôt possible chez l'enfant. L'amblyopie peut accompagner un nystagmus (secousses rythmiques d'un ou des deux yeux) congénital. Dans ce cas, elle est bilatérale.

L'amblyopie peut être :

- organique, c'est-à-dire succéder à des lésions évidentes (taie cornéenne, cataracte, décollement de rétine, placard maculaire lié à une toxoplasmose congénitale, une atrophie optique)
- fonctionnelle si une cause n'est pas absolument évidente.

Traitement :

En cas d'amblyopie fonctionnelle, comme nous venons de le dire, il faut donc obliger l'œil à travailler en cachant le bon œil, voir en y associant d'autres

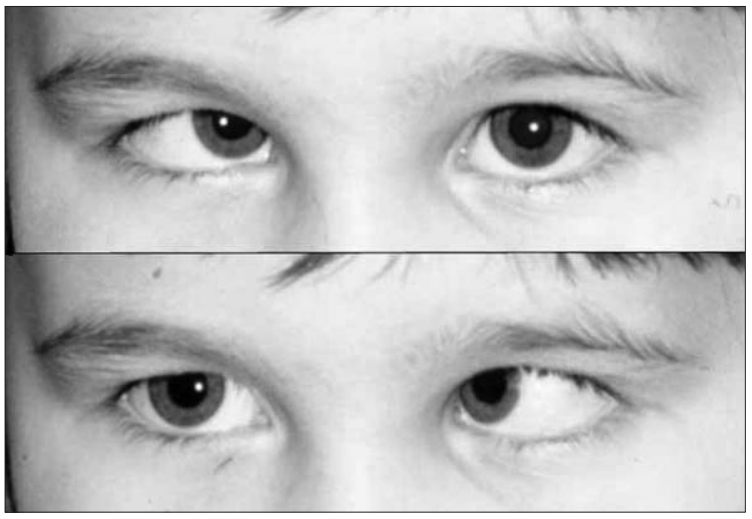

méthodes si l'œil n'a pas une fixation centrale. Le spécialiste en décidera.

Il décidera également de la date d'une éventuelle intervention chirurgicale pour corriger définitivement par la suite le strabisme, en général pas avant cinq ou six ans. Il faut savoir qu'il est parfois nécessaire de pratiquer plusieurs interventions.

Le traitement de l'amblyopie organique passe par le traitement de la cause. Il s'agira souvent de séquelles pour lesquelles il n'y a plus de traitement.

ATHLÉTISME

Une saison particulièrement chargée

Le championnat d'Algérie de cross-country 2010 aura lieu le 20 février, à Fréha, près de Tizi- Ouzou, tandis que le championnat d'Algérie Open 2010 se déroulera à Alger, les 16 et 17 juillet. Une première dans le calendrier 2010, la domiciliation à Bouira du championnat d'Algérie des épreuves combinées, les 14 et 15 mai.
Telles ont été, entre autres, les principales décisions prises, jeudi 3 décembre, lors de la réunion le bureau exécutif de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), présidée par Badreddine Belhadjoudja. Cette séance a finalisé le calendrier des compétitions officielles nationales et internationales.
Il faut le souligner, la lecture du calendrier, présenté par la FAA, annonce une saison particulièrement chargée pour l'athlétisme algérien.
L'on constate que de nombreuses ligues, notamment les plus dynamiques, ont bénéficié de l'organisation d'une compétition officielle. Les dix ligues de wilaya retenues par la Fédération d'athlétisme auront, ainsi, largement le temps de bien organiser et préparer les différents championnats nationaux qui leur ont été confiés.

A. S.

Calendrier 2010 de la FAA

- Championnats nationaux
Championnat d'Algérie de cross-country, le 20 février à Fréha (w. Tizi-Ouzou)
Critérium national hivernal, les 26 et 27 février, à Biskra Championnat d'Algérie marche, le 2 avril, à Blida
Championnat d'Algérie marathon, le 15 mai, à Tipasa
Championnat national épreuves combinées (B/M/C), les 14 et 15 mai, à Alger
Championnat national épreuves combinées (J/S), les 14 et 15 mai, à Bouira
Championnat d'Algérie d'athlétisme cadets - juniors, les 29 et 30 juin à Tlemcen
Festival national des jeunes, les 2 et 3 juillet, à Batna
Championnat national interclubs (Espoirs), les 9 et 10 juillet, à Béjaïa
Championnat d'Algérie Open d'athlétisme, les 16 et 17 juillet, à Alger
Championnat d'Algérie de semi- marathon, le 17 septembre, à Bordj Bou-Arreridj.

- Echéances internationales
13es Championnats du monde en salle, les 13 et 14 mars, à Doha (Qatar)
Championnat arabe de cross-country, le 6 mars, à Alger
38e Championnat du monde de cross-country, le 28 mars, à Bydgoszcz (Pologne)
13es Championnat du monde juniors, du 19 au 25 juillet, à Moncton (Canada)
17es Championnats d'Afrique seniors, du 28 avril au 4 mai, à Nairobi (Kenya)
Match méditerranéen juniors, le 8 août, à Tunis
1ers Jeux Olympiques de la jeunesse, du 14 au 26 août, à Singapour
1ère Coupe continentale IAAF (ex-Coupe du monde), septembre, à Split (Croatie)
1ers Jeux sportifs arabes militaires, octobre, en Syrie
19es Championnats du monde de semi-marathon, le 16 octobre, à Nanning (Chine)
Championnats d'Afrique masters, les 29 et 30 octobre, à Biskra
Championnats du monde militaire CISM de marathon, le 31 octobre, à Athènes.

A. S.

1ÈRE ÉDITION DE LA «CORRIDA D'EL-BIAR»

Fêter la course à pied

La commune d'El-Biar, sur les hauteurs d'Alger, va vivre des moments intenses de sport, ce vendredi, à l'occasion de l'organisation d'un grand événement sportif populaire dénommé la «Corrida d'El-Biar».

PAR ABDOU SEGHOUANI

Aïssa Djabir Said-Guerni, initiateur de la "Corrida d'El Biar.
Ph / D. R.

Cette compétition de course à pied sur route, la première du genre, est une initiative de l'ancien champion du monde du 800 mètres, Aïssa-Djabir Saïd-Guerni et la société ISGC, avec le soutien de l'APC d'El-Biar et de quelques partenaires et sponsors, tels Condor, etc.

Epreuve sportive populaire par excellence, destinée à mobiliser les jeunes des quartiers de la commune d'El-Biar et même d'ailleurs, la «Corrida d'El-Biar» s'élancera vendredi matin, à partir de 8h30. La ligne de départ a été fixée à proximité du stade d'El-Biar, tout comme la ligne d'arrivée, d'ailleurs. Sur le plan technique, le contrôle et l'organisation seront confiés aux officiels de la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA) qui dispose d'un grand savoir-faire et expérience en matière d'organisation.

Quant à la course proprement dite, elle se déroulera à travers un parcours de six (06) kilomètres. Ainsi, le parcours prévoit le passage à travers les artères principales de la commune, à savoir par la Cour suprême, nouvelle Université de médecine, Chateauneuf, Avenue Ali Khodja, Place Kennedy et retour vers le stade d'El-Biar. Les concurrents doivent effectuer deux tours du parcours avant de franchir la ligne d'arrivée.

La fête ne sera pas que sportive puisqu'une tombola sera organisée sur la base des dossards fournis aux concurrents. Au final, des cadeaux et des prix seront attribués aux différents lauréats et vainqueurs.

Djabir Aïssa Saïd-Guerni que nous avons joint hier au téléphone, nous a déclaré que l'objectif visé à travers la «Corrida d'El-Biar» est de «*brasser le plus largement possible parmi les jeunes des quartiers et les inciter à participer. Notre ambition est d'atteindre les APC de toute la wilaya d'Alger, à travers le sport de proximité.*

Naturellement, la commune reste la base de toute initiative populaire et nous nous inscrivons dans ce chapitre». La course vise quelque 500 participants.

A. S.

BOXE

COUPE DU PRÉSIDENT À BAKOU (AZERBAIDJAN)

Trois boxeurs algériens au rendez-vous

PAR MOURAD SALHI

Trois boxeurs algériens figurent à la coupe du président lancée hier à Bakou, en Azerbaïdjan. Une compétition de l'Association internationale de la boxe amateur (AIBA). Cette compétition, rappelons-le, réunira les meilleurs boxeurs de onze catégories de chaque continent. Les concurrents, selon le directeur technique de la Fédération algérienne de boxe, Mourad Meziane, « *seront rassemblés dans des équipes continentales dont une pour l'Afrique, deux pour l'Europe, deux pour l'Amérique deux pour l'Asie et enfin une pour l'Océanie* »

L'Algérie, de son côté, participera avec trois boxeurs, Aoudi Abdelhalim, Chadi Abdelkader et Bencheblla Abdelhafid classée par AIBA à la deuxième place mondial chez les moins de 81kg. Parmi les adversaires solides qui figurent lors de cette compétition, il y aura l'Equatorien Carlos Gongora et le Kazakh Yerkebulan Shinaliyev. La prime qui sera empochée par chaque vainqueur sera de 30.000 dollars en cas de succès final.

Meziane Mourad revient sur la préparation des joueurs algériens et dira qu' *«actuellement, la fédération est en phase transitoire, le programme de la précédente saison est achevé, donc ces boxeurs ne sont pas vraiment préparés pour ce rendez-vous très important, d'autant plus qu' il réunira les grandes figures du monde, mais je peux vous assurez que leur participation dernièrement dans les déférentes compétitions est très efficace, mais elle reste une période difficile pour eux. J'espère, toutefois, décrocher le podium»*

M. S.

CHAMPIONNAT DU MONDE EN FRANCE

L'EN juniors en stage de préparation

En vue de sa participation aux prochains championnats du monde juniors, qui se déroulera en France à fin décembre, la sélection algérienne composée de quinze joueurs est actuellement en stage de préparation à alger. Concernant les joueurs qui prendront part ce rendez-vous mondial, Mourad Meziane, directeur national de la Fédération algérienne de boxe affirme que la liste n'est pas encor arrêtée.

M. S.

SPORT UNIVERSITAIRE

La FASU signe deux conventions de partenariat avec deux fédérations spécialisées

La Fédération algérienne du sport universitaire a signé cette semaine deux conventions de partenariat avec deux autres fédérations spécialisées que sont la Fédération algérienne de basket-ball et celle de tennis de table. Ces conventions ont été établies, selon le directeur technique de la FASU, M. Moumen Abdelkader, dans le but de développer et de travailler communément avec ces fédérations afin d'élaborer un programme en vue d'encourager les jeunes universitaires à pratiquer ces disciplines au niveau des universités. Ces deux disciplines et tant d'autres sont toutefois absentes dans les lieux universitaires. Selon la même source, d'autres conventions seront, par ailleurs, signées avec d'autres fédérations prochainement.

M. S.

USM ALGER

Quelle équipe face au NAHD ?

Que d'absences dans l'effectif de l'USMA lors de la prochaine confrontation face au voisin hussein-déen. Des joueurs comme Achiou, Dziri, Ouznadji, et Deham, titulaires à part entière, ne seront pas de la partie pour cause de blessures concernant les trois premiers, tandis que Deham devra purger sa suspension. Sans oublier Zidane et Sayah qui se soignent régulièrement à l'infirmerie du club.

PAR REDOUANE SAOUALHI

L'absence de Ouznadji pésera lourd sur l'attaque usmiste.

Ph / New Press

Une situation qui n'arrange pas les affaires du technicien des Rouge et Noir, Noureddine Saadi, qui sait mieux que quiconque que le résultat de cette empoignade devrait être plus que probant, et qui serait à la fois une forme de réconciliation avec les joueurs, qui, il faut le dire, n'étaient pas à la hauteur ces derniers temps où ils ont laissé filer de belles opportunités de rattraper le retard accusé depuis le début de la saison.

Rial incertain face au NAHD

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, voilà que le défenseur central de l'USMA, Ali Rial, vient s'ajouter à la liste des joueurs blessés, après avoir écourté la séance d'entraînement d'hier pour cause de douleur aux adducteurs, et se diriger vers le soigneur pour entamer des soins; certes, c'était en fin de la dite séance, mais cela risque de le mettre de coté lors du derby face aux Sang et Or. En un mot, la guigne semble ne pas lâcher les usmistes, eux, qui ambitionnaient de revenir dans le classement général. Quant aux autres joueurs, ceux-ci se sont entraînés sans le moindre souci, sinon ce serait une véritable catastrophe pour Saadi le technicien qui fera comme à son habitude avec ce qu'il a entre les mains.

L'USMA jouera-t-elle en coupe d'Algérie avec le sigle de Djezzy ?

C'est connu, depuis la signature du partenariat Nedjma-FAF, les équipes composant le championnat de D1, précisément celles ayant déjà un contrat avec Djezzy, sont dans une situation quelque peu embarrassée, puisque rien n'a filtré depuis, sur ce qu'on appellera désormais la guerre de la téléphonie qui se répand sur le sport en général et le football en particulier. Pour se faire, la FAF doit faire dans la compensation puisque le contrat de partenariat a été signé en plein saison sportive 2009/2010, ce qui rend les choses plus compliquées selon les indiscrétions des équipes ayant signé avec Djezzy. Et depuis que le tirage au sort du premier tour de la coupe d'Algérie a été effectué, les formations au sigle de la firme ORASCOM se demandent si d'ici le jour J, elles pourront évoluer avec le même sponsor ? D'ailleurs, le président usmiste, Saïd Allik, n'a pas manqué de soulever le problème vendredi dernier à l'émission Football magazine.

Saadi *"On jouera à Rouiba face au NAHD"*

Sans vouloir revenir sur le nombre de joueurs blessés, le technicien des Rouge et Noir, Noureddine Saadi, tout en rappelant que son équipe doit se reclasser au tableau , estime qu'il attend d'abord une réaction de ses capés. "*Ils doivent sortir le grand jeu, et les changements que je vais apporter dans l'effectif doivent apporter leur fruits , je n'en dirais pas plus"*, nous a-t-il affirmé. D'autre part, Saadi nous révèle que la rencontre a été officiellement domiciliée à Rouiba, ce qui pourrait lui être utile. "*On jouera à Rouiba face au NAHD, c'est officiel " conclut Saadi.*

R. S.

HAMZA ZEDDAM :

«DIFFICILE, MAIS ON GAGNERA»

Vous avez raté une victoire face au MCEE à El Eulma…

Malheureusement oui, mais c'est ainsi qu'est fait le foot. Certes, on a dominé les débats de bout en bout, mais la chance n'a pas voulu nous sourire. Cela dit, le plus important, c'est de ne pas perdre tous les points. Un point c'est bon pour le moral.

Ce vendredi, vous allez recevoir le Chabab, dans un derby…

Un derby a toujours son cachet spécial. On ne peut spéculer d'avance sur l'issue de la partie, et cela même si l'autre adversaire n'est pas dans sa très bonne forme. Car, ce genre de rendez- vous donne plus de tonus afin de se surpasser. Je ne dis pas cela pour me déclarer vaincu, mais je veux dire que la partie sera très disputée des deux camps. Mais on sera là pour être à la hauteur.

Vous allez affronter un certain Younès, qui n'est autre qu'un ex-Mouloudéen. Un commentaire ?

Aujourd'hui, il défend les couleurs du CRB. Il reste un ami, mais sur le terrain, il n'y a pas de sentiment, je ferais tout mon possible pour lui barrer la route. Je pense que Sofiane aussi vous répétera les mêmes paroles. Car, sur le terrain, chaque partie défend crânement ses couleurs.

Le CRB ne se porte pas bien. Il est en train de broyer son pain noir. Une bonne chose pour vous, non ?

Vous savez, on a vu des équipes qui étaient au bout du gouffre et se sont reprises en main juste après un derby. Donc, il faut se méfier de ce CRB. Je pense qu'il faut se préparer comme il se doit, sans faire de calculs pour l'adversaire. Etre prêt, c'est important. Après, si on tombe sur équipe faible, tant mieux, on n'aura pas de souci pour gagner.

Vous pensez donc que le fait d'être la bête blessée pourrait pousser le Chabab à se surpasser…

C'est clair. On a vécu des moments pareils l'an dernier et c'est toujours dans un derby qu'on relève la tête. Dans le cas contraire, ça vous enfonce dans les bas fonds et le doute s'installera sans problème. Les Belouizdadi savent cela et feront tout pour l'éviter.

Avec le néo coach, comment ça se passe ?

Très bien. Bracci connaît la maison très bien. Il n'a pas besoin de temps d'adaptation. Il s'est vite fondu dans le décor. En tous les cas, tout se passe très bien. Espérant qu'avec lui on sera encore meilleur. Car, il faut savoir qu'avec Alain Michel, on a été bon. Aujourd'hui, on a besoin de se perfectionner pour être les plus forts.

Le MCA affrontera la JSMT pour son premier rendez vous de la coupe d'Algérie…

Je pense que le rendez vous est prévu soit le 25 ou le 26. On a encore le temps pour penser à cela. On ne va pas en faire une fixation. On va avant préparer nos rendez-vous de championnat. Car, on n'a pas envie de quitter le peloton de tête.

Mehdi Yamani

EN : STAGE DE CASTELET

Les joueurs seront libérés pour les fêtes de fin d'année

A moins d'une vingtaine de jours du début du stage de l'équipe nationale de football dans le sud de la France, à Castelet précisément, le coach national, Rabah Saâdane, apporte les dernières retouches au programme de ce regroupement qui précède la CAN. Ainsi, Saâdane a décidé que le stage se déroule en deux phases. La première commence le 27 décembre, avec l'arrivée des 23 sélectionnés pour la CAN, et durera jusqu'au 30 décembre. Les joueurs seront ensuite libérés, pour deux jours, afin de participer en compagnie de leurs familles aux fêtes de fin d'année 2009. Les billets d'avion seront pris en charge par la FAF afin de permettre aux joueurs de rejoindre leurs familles : en Algérie, en Allemagne, en Italie ou en Angleterre. Le 1er janvier, les sélectionnés seront de retour à Castelet pour la seconde phase du stage qui durera jusqu'au 6 janvier, date du départ arrêtée pour l'Angola, sachant que l'EN jouera le premier match de la Coupe d'Afrique, dans le groupe "A", le 11 janvier à Luanda. Pour ce stage, le coach Saâdane a décidé finalement de ne pas disputer de matches amicaux, arguant que les joueurs viennent de sortir d'une épreuve très éprouvante avec la double confrontation contre l'Egypte, au Caire et à Khartoum. Pour lui, ces deux matches sont amplement suffisants pour attaquer désormais la CAN, d'autant plus qu'il s'agit là, quasiment à un ou deux joueurs près, du même groupe qui disputera la Coupe d'Afrique. Durant ce regroupement, Saâdane axera son travail sur le double volet tactico-physique, de façon à permettre au groupe de tenir durant le tournoi, surtout que l'EN vise à aller le plus loin possible dans cette CAN. Saâdane veut aussi améliorer l'animation offensive en utilisant d'autres variantes. Le replacement de Matmour comme second attaquant de pointe dans un système tactique en 4-4-2 est envisagé. D'ailleurs, il faut savoir que Matmour évolue dans son club, en Allemagne, en position de deuxième attaquant. Concernant la disponibilité des joueurs professionnels à ce stage, Saâdane assure que tous les sélectionnés évoluant en Europe seront présents, se référant aux lois de la Fifa à ce propos.

En effet, l'instance suprême du football, soucieuse des intérêts des équipes nationales et de la réussite des tournois placés sous son égide, a clairement défini les règles à ce sujet. Les règlements de la Fifa stipulent : «Le joueur doit être mis à la disposition de sa sélection nationale pour la période de préparation précédant une rencontre.

La durée de cette période pour une compétition finale dans le cadre d'un tournoi international est de 14 jours avant le match d'ouverture du tournoi». A partir donc du 27 décembre, les joueurs convoqués sont tenus de rejoindre leur sélection. Les décisions de la Fifa ne s'arrêtent pas là puisqu'elles interdisent également à un joueur sélectionné de participer, durant cette période, à un match avec son club, sauf dans le cas d'une autorisation écrite de sa fédération nationale. Tout joueur ou équipe, qui viendrait à enfreindre cette règle s'exposera et exposera son club à des sanctions sévères de la part de la Fifa. Autrement dit, quand bien même un club peut retenir un joueur contre son gré, il ne pourra pas de toutes les façons l'aligner lors d'une rencontre de championnat locale ou toute autre compétition.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية ورقلة
دائرة ورقلة
بلدية ورقلة
مديرية الإدارة والشؤون الإقتصادية والصفقات
مصلحة الصفقات
الرقم...../2009

إعلان عن المنح المؤقت

طبقا لأحكام المادة 43 الفقرة الثانية من المرسوم الرئاسي رقم 02/ 250 المؤرخ في 24/ 07/ 2002 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي 301 / 03 المؤرخ في 11/ 09/ 2003 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم 08/ 338 المؤرخ في 26/ 10/ 2008 المادة 17 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية.
ليكن في علم جميع المشاركين في المناقصة الوطنية المحدودة التي أعلن عنها في جريدتي : المسار و MIDI LIBRE بتاريخ : 18/ 07/ 2009 وفي النشرة الرسمية لصفقات المتعامل العمومي BOMOP من 25 إلى 31 جويلية 2009 والمتعلقة بالمشروع المبين في الجدول أدناه.
إن نتائج تقييم العروض المالية المعلنة بتاريخ 07/ 10/ 2009 أسفرت عن منح العملية طبقا لدفتر الشروط كما يلي :

الرقم	تسمية العملية	المؤسسة الفائزة بالمشروع	المبلغ بكل الرسوم	مدة الإنجاز	الملاحظة
01	-توسيع شبكة التطهير بحي سعيد عتبة الشرقية على مسافة 1200 م/ط (الشطر الثاني)	شركة ديركول	9.399.780,00دج	04 أشهر	100/79 نقطة

فبإمكان كل مشارك في هذه المناقصة ولديه اعتراض على الاختيار الذي قامت به المصلحة المتعاقدة أن يرفع طعنا للجنة الصفقات ببلدية ورقلة وهذا في أجل أقصاه 10 أيام ابتداءا من تاريخ أول صدور لهذا الإعلان على صفحات نفس الجريدتين اللتين صدر فيهما الإعلان عن المناقصة الوطنية المحدودة وهذا طبقا لأحكام المادة 101 من المرسوم الرئاسي المذكور في أعلاه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - ANEP 788 273

الجمهورية الجزائـــرية الديمقـــراطية الشعبية

ولاية المسيـــلة
دائرة جبل أمساعد
بلدية جبل أمساعد

إعـــلان عـن منـح مـؤقـــت

- طبقـــا المادتين 43 و 101 من المرســوم الرئـــاسي رقم 250/02 المـــؤرخ في2002/07/24 المعـدل والمتمـم بالمرســـوم رقم 301/03 المؤرخ في 2003/09/11 والمرسوم رقم 338/08 المؤرخ في : 2008/10/26 المتضمـــن قانـــون الصفقات العموميـــة .
- بنـــاءا على نتائج محضر لجنة تقييم العروض رقم 25 بتاريـخ: 2009/11/18.
- يعلـن رئيس المجلس الشعبـــي البلـدي لبلدية جبل أمساعد عن نتائج المناقصة الوطنية المفتوحة المعـلنة بجريدتيي الحوار العدد (777) و جريدة ميدي العدد (784) بتـــاريخ: 2009/10/08 والمتعـلقـة بمشـــروع :
  - **فتح طريق غير معبد على مسافة 07 كلم بمنطقة رقاب الشيحة (جبل أمساعد).**

كمـــا يلـــي:

الموقع	المشروع	المقاولة	المبلغ بكل الرسوم	مدة الإنجاز	علامة العرض التقني	الملاحظة
جبل أمساعد	فتح طريق غير معبد على مسافة 07 كلم بمنطقة رقاب الشيحة	بزيو احمد	10.981.269,00 د ج	(03) ثلاثة اشهر و(10) عشرة أيام	33.04	اقل عرض مـــالي

- يمكن للعارضين المشاركين في المناقصة تقديم طعونهم كتابيا لدى لجنـة الصفقـــات العموميـــة بالبلديـة في اجـل أقصـــاه عشـــرة (10) أيام ابتـداء تاريـخ أول نـشر لهـــذا الإعـــلان في الجرائد طبـــقا للمادة 101 من المرســـوم الرئاسي رقم 250/02 المـــؤرخ في 2002/07/24 المعـدل والمـــتمم بالمرســوم رقم 301/03 المؤرخ في 2003/09/11 والمرسوم رقم 338/08 المـــؤرخ في : 2008/10/26 المتضمـــن قانـــون الصفقات العموميـــة .

رئيـس المجـلس الشـعبي البـلدي

Midi Libre N° 835 Mercredi 9 décembre 2009 - ANEP 788 335

EL DJADEL
Magazine d'informations et d'analyses

LE N°14 DÈS LUNDI
DANS VOS KIOSQUES

En raison d'une importante panne chez son imprimeur, *El Djadel* n'a pas été présent à temps sur les étals.
L'équipe du magazine présente ses excuses à ses lecteurs.

Pour tout renseignement : 26 rue Didouche Mourad, Alger
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87 Fax : 021.63.79.14 Mobile : 0770.32.44.66

PROGRAMME TÉLÉ

07:00 Journal télévisé
07:20 Sabahiat
10:00 Oggy et les cafards
10:30 Mouatin Bi darajat wazir
11:15 Taqafat wa tourath assia
11:45 Min Niâamahou
12:00 Fariq El- kangoo
12:30 Aâl abouabe el-madina
13:00 Journal télévisé
13:45 Doumoue el ward
15:00 Azizi El-Mouchahid
16:30 Nadi Fourussia
17:00 Strawberry Short cake
17:30 El-khal wa raihane
18h00 Journal télévisé
18:30 Moutaât El-Maida
19:00 Ahl El-Raya
19:45 Khamesse El-arkan
20:00 Journal télévisé
21:00 Ruptur
22:30 El Hadira el wataniya Cheriaa
00:00 Journal télévisé

06:15 Docteur Globule
06:45 Tfou
11:05 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Et si on fêtait ça ?
13:53 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Amour de vacances
17:30 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:05 La roue de la fortune
19:56 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:45 Grey's Anatomy
21:30 Grey's Anatomy
22:20 Grey's Anatomy
23:15 New York, section criminelle
00:00 New York, section criminelle
00:50 Preuve à l'appui
01:45 50 mn Inside
02:45 C'est quoi l'amour ?
04:45 Musique
05:00 Très chasse, très pêche

06:05 Les Z'Amours
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Les gestes qui rassurent
13:52 Météo
14:00 Toute une histoire
15:10 Un cas pour deux
16:20 Commissaire Lea Sommer
17:10 Rex
17:55 Côté match du jour
18:05 En toutes lettres
18:55 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:33 Le progrès en questions
20:34 Météo
20:35 Douce France
22:10 Le monde solidaire
22:15 L'objet du scandale
00:10 Dans quelle éta-gère
00:15 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:35 Des mots de minuit
02:05 Toute une histoire
03:05 Gilmore Girls
04:30 Le jour du Seigneur
05:25 Outremers

06:00 Euronews
06:45 Toowam
11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:30 Consomag
11:35 Flagrants délits
11:40 Le 12/13
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre, un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes : Les bâtisseurs de l'Histoire
22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:00 Tout le sport
00:10 Faits divers, le mag
01:05 Soir 3
01:30 Plus belle la vie
01:55 Un livre, un jour
02:00 Mercredi c sorties
02:05 Parlement hebdo
02:50 City homicide, l'enfer du crime

19:00 L'Europe à vol d'oiseau
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 La crevette-mante
20:45 La croix gammée et le turban : La tentation nazie du Grand Mufti
21:35 Le cas Demjanjuk
22:25 Zoom Europa
23:15 Arte culture
23:25 Opening Night
01:45 Les paradoxes du cannabis
03:00 Le pauvre amour
04:30 Toutes les télés du monde

06:00 M6 music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 M6 clips
10:30 M6 Kid
11:50 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 L'étoile de la glace
15:30 90210 Berverly Hills, nouvelle génération
16:20 90210 Berverly Hills, nouvelle génération
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 Bones
21:30 Bones
00:00 Météo
00:05 Enquête exclusive
01:30 M6 music

08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball
12:30 NESS… NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J AD
15:30 Menace toxique
17:30 X men
18:00 Ce que j'aime en toi
19:00 J AD
20:00 Mirna & Khalil
21:00 Desperate Housewives
23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS… NESSMA
02:45 Clips

06:00 Ça tourne !
06:30 Gym direct
07:30 Tous les goûts sont dans la culture
08:00 Y'a une solution à tout !
09:00 Morandini !
10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:30 Y'a une solution à tout !
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:30 L'école des Stars
15:30 Les perles du Net
17:30 Le zapping
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Les déménageurs de l'extrême
20:40 Les déménageurs de l'extrême 23:10 Les perles du Net
00:00 Morandini !
01:00 Ça tourne !
01:30 Les perles du Net
02:30 Tous les goûts sont dans la culture
03:10 Voyage au bout de la nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 **20h45**

Grey's Anatomy

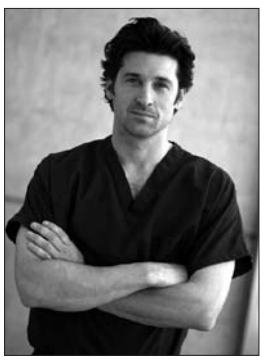

Réalisateur : Randy Zisk. Avec : Ellen Pompeo, Patrick Dempsey, Sandra Oh, T.R. Knight, Katherine Heigl.

Au cours d'une crise de stress post traumatique, Owen étrangle Cristina. Callie intervient à temps mais cet incident remet en question leur relation. Derek reprend le travail et doit pratiquer sa première opération sur Izzie mais doute toujours de ses capacités. Alex fait un don de sperme pour Izzie. Après son opération réussie, Derek fait sa demande en mariage à Meredith dans un ascenseur couvert de dossiers de patients qu'ils ont sauvés ensemble.

France 3 **20h35**

Des racines et des ailes : Les bâtisseurs de l'Histoire

Réalisateur : Frédéric Wilner.

En décembre, «Des Racines et des Ailes» installe son plateau à Paris, au cœur de Saint-Germain-des-Près, dans la Cour vitrée récemment restaurée de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, pour une émission consacrée aux «Bâtisseurs de l'Histoire». Le premier reportage raconte l'histoire de cette prestigieuse école qui accueille de nombreuses activités, entre arts anciens et créations actuelles... Une institution à la fois très contemporaine et chargée d'histoire, où ont été formés de grands artistes comme Ingres. Au sommaire : «Une école au cœur de l'histoire» - «Chefs-d'œuvre en héritage» - «De Byzance à Istanbul».

M6 **20h40**

BONES

Avec : Emily Deschanel , David Boreanaz, Eric Millegan, T.J. Thyne, Michaela Conlin.

Booth et Brennan gèrent en couple une boîte de nuit, Le Labo, où travaille l'équipe de l'Institut Jefferson. Jared et Camilla enquêtent sur un meurtre commis dans le club, menacé de fermeture et défendu par maître Caroline Julian... Toujours plongé dans le coma, le subconscient de Booth lui fait entrevoir la vie dont il rêvait dans les bras de Brennan.

arte **20h45**

La croix gammée et le turban : La tentation nazie du Grand Mufti

Réalisateur : Heinrich Billstein.

Défenseur de la cause panarabe dès les années 20, Amin al-Hussein lutte contre l'émigration des juifs organisée par les Britanniques dans son pays, la Palestine. Affichant une sympathie évidente pour les thèses nazies dès 1937, il s'installe à Berlin, fréquente les dignitaires du Ille Reich et s'intéresse à la solution finale. Il est également à l'origine de la création d'un corps d'élite musulman destiné à combattre les Alliés, incorporé à la Waffen SS et composé de 12.000 hommes recrutés en Bosnie et en Croatie. A partir de biographies récentes, ce documentaire revient sur la collaboration du Grand Mufti avec les Nazis mais aussi, plus largement, sur son rôle historique et politique.

MIDI Quotidien national d'information

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

23ème jour de grève de la faim pour Aminatou Haider : Marocains et espagnols face à leurs responsabilités

Affaiblie mais déterminée, la militante sahraouie des droits de l'homme poursuit sa grève de la faim. Elle en est à son 23ème jour.

La pasionaria sahraouie, âgée de 42 ans, avait entamé une grève de la faim, le 16 novembre dernier à Lanzarote (Espagne), pour réclamer son droit de retourner chez elle à El Ayoun occupée. Aminatou Haidar a atterri à Lanzarote, le 14 novembre, après que les autorités marocaines lui aient retiré son passeport et refusé l'entrée sur leur territoire. En cause, l'inscription «Sahara occidental» comme lieu de résidence sur sa fiche d'aéroport plutôt que Maroc. Depuis cette date les évènements se sont enchainés. Cette jeune femme, d'apparence frêle, ne donnait pas l'impression d'avoir des forces à même de poursuivre le combat qu'elle avait engagé jusqu'à ce qu'elle ait une solution pour rentrer chez elle au Sahara Occidental. Ni les menaces des autorités marocaines, ni les pressions du gouvernement espagnol ne la font dévier de la ligne de conduite qu'elle s'est tracée. Plus déterminée que jamais à faire aboutir sa cause sacrée, Aminatou Haider a refusé «*tout soin médical*» et dénoncé les pressions exercées sur elle par l'Espagne pour l'amener à cesser

son action au lieu de le faire sur le Maroc pour qu'elle puisse rentrer au Sahara occidental. Un véritable casse-tête pour le gouvernement Zapatero qui insiste pour qu'elle cesse sa grève de la faim, quitte à recourir à une décision de justice pour «*garantir la vie et l'intégrité de Haidar, y compris son hospitalisation*» face à la dégradation de son état de santé.

Un état de santé qui préoccupe le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon qui lance un appel solennel à l'Espagne et au Maroc pour qu'ils envisagent toute mesure devant «*faciliter une résolution de ce problème et mettre fin à l'impasse actuelle*».

Disparition mystérieuse de près de 8.000 boîtes de contraceptifs à Meskiana...

Les responsables de la pharmacie du secteur médical de la ville de Meskiana ont découvert 8.000 boîtes manquantes dans le stock des contraceptifs.

Dans une région aussi conservatrice qu'est la petite ville de Meskiana, dont la population n'est que de 34 mille âmes, où a pu disparaître une pareille quantité de contraceptifs. Sachant que ces pillules devaient être délivrées gratuitement aux mères de famille démunies.

On peut imaginer que des contrebandiers aient revendu ces pillules en Tunisie, ou encore alimentent certains circuits informels en Algérie.

...Et saisie de plus de 7 tonnes de cuivre

La Gendarmerie nationale est parvenu à intercepter, à Meskiana, un semi-remorque immatriculé à Mila, chargé de 7 tonnes de cuivre.

Il a été procédé à l'arrestation des deux contrebandiers, originaires de Teleghma wilaya de Mila.

Les deux mis en cause ont avoué faire partie d'un gang specialisé dans la contrebande du cuivre à travers les frontières algero-tunisiennes. L'opération s'est effectuée samedi dernier sur la RN 10 au niveau de l'axe Meskana-Tebessa. Les auteurs ont été ecroués et l'enquête a été élargie aux services de sûreté de la wilaya de Mila.

Un quinquagènaire asphyxié par les gaz d'echappement à Batna

Après une dispute familiale, A. L. 50 ans, a préféré passer la nuit dans son véhicule stationné au garage dans une petite localité à Batna. Vu le froid glacial qui sévissait, la victime, inconsciente des causes de son geste, a mis en marche le chauffage de son vehicule avant de s'endormir. Les gaz d'échappement du moteur ont eu raison de lui et il a été découvert mort asphyxié au petit matin par les membres de sa famille.

3 mois de prison ferme pour 2 protestataires à Ouamri (Médéa)

Les 45 personnes impliquées dans les échauffourées ayant suivi l'affichage des listes des bénéficiaires des 38 logements sociaux locatifs à Ouamri, ont été présentées lundi devant le tribunal de Médéa. Les motifs retenus contre elles sont les suivants : attroupement non autorisé, destruction de biens publics et trouble à l'ordre public.

43 d'entre elles ont été acquitées alors que 2 ont été condamnées à 3 mois de prison ferme.

Cinéma et football : Si proches et si dissemblables

PAR LARBI GRAÏNE

Le football est-il culturel ? A priori la réponse coule de source. On ne peut y jouer sans être imprégné par ses règles et on ne peut devenir supporter sans qu'on l'y inscrive dans un jeu de rivalité sur lequel viendrait s'embrayer la compétition. Sans cette rivalité qui met aux prises deux équipes au travers desquelles leurs supporters respectifs s'affrontent sur le plan imaginaire, le football certainement n'aurait eu aucune valeur car dans ce cas précis il aurait manqué d'enjeu. Et c'est quoi l'enjeu si ce n'est une inscription dans la culture ? Une reproduction de la culture réelle, disons vécue. Vous voyez ces deux peuples qui se chamaillent, eh bien un match de football en est l'exacte réplique. Une réplique symbolique s'entend, mais grâce à laquelle peut se réaliser la catharsis. Et nous touchons là à un trait que le football partage avec le théâtre et même avec le cinéma. Et pourtant le trait qui parait les avoir rapprochés, c'est celui-là même qui véritablement les différencie. Football et cinéma imitent la vie, l'un et l'autre favorisent l'extériorisation des pulsions néfastes et agressives, un fait que le langage courant associe au thème de l'adoucissement des mœurs.

Jouer au ballon revient à ne pas jouer avec le feu. C'est pareil que regarder un film. Et pourtant le premier est dépourvu de toute valeur culturelle ajoutée. Au sortir d'un stade, après avoir hurlé, sifflé, applaudi et chanté à tue-tête, on rentre chez soi, suivant le résultat du match, aigri ou enchanté. Mise à part cette modulation des émotions, on revient donc à l'effet cathartique, il n'y a rien qui établit le football comme source de culture ou d'acculturation. Ce qu'on appelle un beau film est tout le contraire d'un bon match. Quand l'art cinématographique a atteint sa perfection, vous en êtes éblouis non seulement parce qu'il a remué vos cordes sensibles, mais parce qu'il vous a surtout enrichi. Qui n'a pas ressenti le contentement de soi, cette sorte d'émerveillement que suscite la vue d'un défilement d'images merveilleusement orchestrées du fait justement que ce spectacle a élargi votre conscience ? N'est-ce pas que vous sortez de la salle de cinéma dans la peau d'une personne presque neuve ? J'allais dire une personne qui renaît de ses cendres. Ce personnage dont vous venez de suivre les péripéties, vous l'avez saisi, compris et peut-être même plaint. Et soudain vous réalisez que vous venez de comprendre quelque chose, de saisir quelque sens caché de la vie. Un cinéma bien fait modifie la structure de votre intellect. On réfléchit après avoir savouré une belle histoire, dramatique, comique ou surfaite. Le foot échoue quand il viole ses propres règles. Dans ce cas, il débouche sur le hooliganisme. En Algérie, il faut relever ce paradoxe. Le foot est populaire, d'une popularité telle qu'il peut faire planer la menace sur l'ordre politique, or malgré cela il n'est pas arrivé à asseoir une infrastructure sportive à la hauteur de sa titanesque architecture. Pour autant, il n'est pas de commune qui ne dispose de son stade et il n'est pas de quartier qui ne possède son joueur mascotte. Les stades existent par milliers, mais les plus performants d'entre eux se comptent sur les doigts d'une seule main. Le foot est général, on le trouve partout mais les structures dont il faut disposer afin de le hisser au niveau international sont inexistantes. On a dû donc recourir à des joueurs évoluant sous le ciel d'Europe pour qu'il soit possible de constituer une équipe nationale digne de ce nom. Imaginez qu'à l'avenir la FIFA vienne à interdire ou à limiter la sélection en équipe nationale de joueurs évoluant en sol étranger quand bien même ces deniers seraient des nationaux. Attention...Attention... Quant au cinéma chez nous, il faut dire que c'est un art déchu. Le réseau des 400 salles dont l'Algérie indépendante a hérité en 1962 s'est entre temps évaporé, à peine une dizaine de salles survivent du côté d'Alger. Depuis la crise économique, on n'importe plus les 300 films annuels. En attendant, il y a le foot. larbigraine@lemidi-dz.com

«
nous touchons là à un trait que le football partage avec le théâtre et même avec le cinéma. Et pourtant le trait qui parait les avoir rapprochés, c'est celui-là même qui véritablement les différencie. Football et cinéma imitent la vie, l'un et l'autre favorisent l'extériorisation des pulsions néfastes et agressives, un fait que le langage courant associe au thème de l'adoucissement des mœurs.
»

Très Libre

Concours de la meilleure photo

* Coût du SMS 5 DA

Midi Libre poursuit son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

- *Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant :* **concours-photo@lemidi-dz.com**
- *Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.*
- *Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique*
- *Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs*
- *Le gagnant sera récompensé par un billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.*

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 :

- *photo 23 pour la photo numéro 23*
- *photo 24 pour la numéro 24*

** Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo*
** Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009*